L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE
No. 81, rue Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 11 MARS 1839.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS,
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY,
Soumis à la décision d'une Convention Nationale.

Le beau bateau à vapeur "MERCHANT" partira aujourd'hui pour la Mobile.

DE LA GENE DU MARCHE MONETAIRE
(2e. Article.)

Dans un premier article nous avons cherché à établir que la gêne du marché monétaire était le fait des circonstances, et ne pouvait sans injustice être attribué aux Banques, qui étaient elles mêmes les victimes de cet état de gêne. Maintenant nous allons répondre à quelques allégations qui nous paraissent erronées relativement à l'influence que peuvent avoir sur les affaires les opérations en coton qu'on attribue à quelques institutions de ce genre.

Nous commençons par déclarer que, dans notre opinion, les Banques ne doivent nullement se mêler d'opérations commerciales (le change excepté) parce que telle n'est pas leur mission et parce qu'il résulterait de leur présence sur le marché, une hostilité qui ne pourrait que nuire aux intérêts des commerçants. Les commerçants, en ce cas, trouveraient dans les Banques des concurrents tout-puissants qui menaceraient ses affaires à leur détriment.

Mais il est tout-à-fait inexact de dire que ces opérations enlèvent notre numéraire. (Circonstance qui du reste fut elle vraie, serait de peu d'importance ainsi que nous le prouverons dans un prochain article.) Celui qui vient acheter du coton sur notre place doit nécessairement y porter une contrevaleur; car le détenteur du coton, ou de toute autre denrée, *vend* et ne *donne pas*; ainsi l'acheteur donne en paiement ou du numéraire, ou des denrées différentes, ou des traites. On ne peut pas soutenir que celui qui donne du numéraire pour du coton, par exemple, prive la place du numéraire; car il est évident que le contraire a lieu. Celui qui donne en échange d'autres denrées, loin d'enlever du numéraire, en laisse évidemment; car la denrée qu'il a vendue se serait réalisée en numéraire qu'il eut emporté sans son achat. Enfin celui qui paie en traites ne fait pas une opération différente, et laisse en définitive sur la place l'équivalent de son achat en numéraire. En effet donner une traite, c'est vendre des fonds qu'on peut disposer sur une place étrangère: vendre $1,000 sur Londres, c'est exactement comme si l'on faisait venir de Londres les $1000.

Ainsi l'on voit que celui qui achète doit laisser, au lieu où se fait l'achat, l'équivalent de la chose achetée; et que, par conséquent, il est absurde de prétendre que l'acheteur enlève le numéraire; puisque c'est l'opposé qui a lieu inévitablement.

D'après cela, que peut-on répondre à un journal qui, dernièrement, disait: "une grande partie du coton ainsi acheté (par la banque de Pennsylvanie) "ou sur laquelle ont été faits des avances, est payée en "traites sur la banque des Marchands de cette ville; "lesquelles traites sont soldées en espèces, et lesquelles "espèces sortent des caveaux des autres banques "de la Nouvelle-Orléans &c." (*Textuel.*) Ce qu'on peut répondre, de plus modéré, c'est qu'il se trompe du tout au tout: ce que nous avons dit suffit pour le démontrer. Car, nous le répétons, l'acheteur quel qu'il soit, individu ou corporation, ne peut emporter la denrée sans donner une contrevaleur, et un acheteur quelconque ne saurait donc enlever à la fois notre coton et nos espèces.

Nous ne répondrons pas aux attaques dirigées contre la banque des Etats-Unis parce que nous ne sommes pas chargés de la défendre et parce qu'elle n'a pas besoin d'être défendue contre des attaques de cette nature.

Notre seul but était de prouver que des opérations en coton, faites par n'importe qui, ne sauraient avoir l'influence pernicieuse qu'on leur attribue.

On a dit il y a quelque temps que la Banque d'Angleterre cherchait à proscrire les effets Américains. Le fait est vrai. Mais ce qu'il importe de signaler, c'est que la gens de l'administration, qui tient plus à ses théories ridicules sur les finances qu'à l'honneur national et à l'intérêt des Etats-Unis, a applaudi à ces attaques et soutenu de tout son pouvoir la conduite de la banque d'Angleterre contre son pays.

Suivant ce parti la banque d'Angleterre aurait également fait de proscrire de tout son pouvoir le papier américain pour empêcher les affaires de devenir extravagantes comme elles l'étaient avant la crise, car on ne voudra jamais confesser sa faute et avouer qu'on a fait le mal tant qu'on pourra en accuser le "*Credit-System*" qu'on met toujours en avant en temps de crise.

Mais en réalité, la banque d'Angleterre, qui avait fait bon marché des intérêts américains qui lui étaient confiés, a néanmoins trouvé mauvais qu'on lui eût ôté une agence fort lucrative, et cherché depuis à entraver le nouvel agent Américain Mr. Jaudon.

Ainsi le véritable but de la banque d'Angleterre est de rendre impossible toute agence américaine de manière à la rattraper elle même. Tel est son but évident et nous demandons s'il y a du patriotisme, de la part des Américains, à y applaudir!

Mais le parti du pouvoir semble être de plus en plus dirigé par un esprit de vertige qui l'égare et le perd. Sans doute que, se voyant sur le bord du précipice, la crainte d'y tomber l'étourdi et lui enlève le libre usage de ses facultés.

Hier, les légions de notre ville, et l'élite de la population, ont accompagné à sa dernière demeure, un de nos plus respectable citoyen, le général Labatut. Dans la foule immense qui suivait son cercueil, il n'y avait que des amis et le deuil était dans tous les cœurs aussi bien que sur tous les visages.

Nous voyons par le *New-York Daily Express* du 27 février, que le steamer français *Véloce* était arrivé à New-York la veille et avait mouillé dans la rivière du nord.

Il parait par l'*Albany Evening Journal* que la loi qui avait prohibé la circulation des petits billets de banque, a été abrogée le 21 février dernier. C'est une victoire de plus sur la régence.

CONVENTION NATIONALE.

Nous prendrons la liberté de recommander aux membres whigs de la législature, la convenance de l'utilité qu'il y aurait de prendre des mesures pour assurer à l'Etat de la Louisiane une complète représentation à la convention nationale qui doit se réunir en décembre prochain à l'effet de choisir un candidat à la présidence. Il est de la plus grande importance que notre Etat y soit pleinement représenté, et nous avons entendu dire que, selon toute probabilité, quelques-uns des délégués déjà choisis ne pourront s'y rendre. Il faudrait donc s'assurer d'avance, une bonne et complète représentation. Nul Etat dans l'Union n'a une préférence plus marquée que celui de la Louisiane et nul Etat n'a plus d'intérêt à être parfaitement représenté à la prochaine convention.

TEXAS.

Nous avons des journaux de Houston (Texas) jusqu'au 1er courant inclusivement. Ils contiennent des rapports intéressants de nouvelles escarmouches qui ont eu lieu entre les troupes texiennes et les Indiens; il parait que la guerre avec ces sauvages n'est point encore terminée. Un parti Texien d'environ quatre-vingts hommes entra dans le pays des Commanches, et attaqua et défit un détachement considérable de ces derniers près de San Saba. Trente Indiens environ ont été tués, leurs bagages et leurs cabanes détruits et un grand nombre de mules et de chevaux sont tombés au pouvoir des Texiens. Cependant au retour de nos troupes, dit le *Telegraph*: quelques Indiens favorisés par une nuit obscure parvinrent à s'emparer presque de tous les chevaux et des mulets, à l'exception de 93 chevaux dont nos soldats sont restés maîtres. Deux soldats texiens seulement ont été blessés dans cette expédition. Un journal dit à ce sujet que les habitants de Bastrop, s'attendent tous les jours à une attaque des Indiens.

La maison de Mme. Coleman a été attaquée après par les sauvages; deux enfants de cette dame ont été tués.

Une *Société de tempérance* s'est formée à Houston.

PHILADELPHIE, 27 Fév.
Extrait du *Herald & Sentinel.*

NOUVELLES DE MONTEVIDEO ET BUENOS AYRES.

Par l'arrivée à Philadelphie de la barque Madena, capitaine M. Wise, nous avons reçu de Montevideo, les nouvelles suivantes:

"Extrait d'une lettre de notre Correspondant, datée de Montevideo le 23 décembre 1838."

Fructuosa Rivera est entré dans la ville le 14 novembre avec environ mille hommes, et a pris paisiblement possession de la place. Le gouverneur légal Don Manuel Oribe s'est enfui avec 400 hommes et est allé porter ses plaintes à Buenos Ayres. Fructuosa a assumé sur lui tous les pouvoirs et a pris les titres de gén. à l'armée constitutionnelle et de protecteur des lois; il a pardonné à tous ceux qui lui étaient opposés, dont une grande partie se sont rendus eux mêmes, à l'exception cependant de Oribe, que Don F a mis hors la loi à cause de ses insolentes protestations.

Les affaires de Don Fructuosa sont aujourd'hui dans un état peu rassurant, vû qu'il s'est dans une circonstance compromis avec les Français, les Unitaires (les Buenos Ayriens opposés à Rosa) les Brésiliens et les républicains de Rio Grande; [illegible] les plus difficiles et le temps seulement [illegible] contrairement il aura agi pour s'en retir[illegible] trouvera qu'il n'est pas homme [illegible] Le schr. Aquila Legende [illegible] envoye à Ste Catherine pour [illegible] gouverneur de Buenos Ayres, est [illegible] partis, [illegible] avia; il parait [illegible] gouvernement [illegible] stabilité [illegible] considere comme [illegible] Les [illegible] 14 petites embarcations, [illegible] déja partis pour Passana [illegible] Oribe [illegible] de Rosa, pour attaquer l'armée de Fructuoso, qui s'est déjà avancée vers Colonia et Paysandé sous le commandement des généraux Martinez et Lavallée. Il n'y a aucun doute que Entre Rio ne soit le théatre de la guerre.

Le Blocus de Buenos Ayres par l'escadre Française, continue à être rigoureusement observé. Les packets seuls portant des passagers, sont autorisés par l'Amiral français à faire les voyages entre Buenos Ayres et Montevideo. Rosas se tient toujours à l'écart; il a envoyé par le dernier Packet anglais un ministre plénipotentiaire (Mr. Moreno) en Angleterre pour engager ce gouvernement à intervenir en sa faveur.

Le commerce américain qui été florissant, il n'y a pas [illegible] 17 navires dans le port; cependant les produits sont très rares et ont augmenté de 15 à 20 pour cent dans ces derniers jours. Les navires seront retenus ici quelque temps pour obtenir leurs cargaisons.

Nous avons à Buenos-Ayres, le vaisseau des Etats-Unis Fairfield, lieutenant-commandant Mackenzie et le brick Dolphin lieutenant-commandant Purviance. Le Dolphin a failli, il y a quelques jours, avoir une affaire avec les Français. Je vous donnerai des nouvelles [illegible] par le packet anglais sur les détails de cette affaire.

On a reçu par le paquet anglais du 12 décembre la nouvelle suivante.

Nous apprenons que le brick des Etats-Unis Dolphin est arrivé à [illegible] l'embouchure de la rivière [illegible] de [illegible] qu'on fût [illegible]. Il paraîtrait que de suite après son arrivée, le commandant du Dolphine aurait signifié au commandant du brick français La Bordelaise qu'il avait des ordres de son supérieur le commandant Mackenzie du Fairfield, d'insister sur la libre sortie du port de Salado, de la goëlette américaine Fleet, qui y était entrée en l'absence de l'escadrille de blocus. La réponse aurait été que les ordres de l'amiral français étaient positifs pour capturer la goëlette Fleet, en cas de sortie—Sur cette réponse on aurait fait de suite à bord du Dolphin, des préparatifs pour une action.

La goëlette ne put cependant être prête à partir que le 9 au matin. Ce matin là même, le lieutenant Purviance se rendit à bord de la Bordelaise, par suite d'une invitation amicale de la part du commandant. Dans cette entrevue il fut convenu amicalement que la goëlette serait convoyée par le Dolphin à Montevideo, où elle serait retenue, et l'amiral français la jugerait de bonne prise, jusqu'à l'arrivée du commandant américain et qu'alors les deux commandants termineraient l'affaire entre eux.

Conduite à Montévideo en conséquence, par le Dolphin, la goëlette a été de suite relâchée par l'amiral français qui a considéré qu'il n'y avait nulle violation de blocus et par conséquent pas lieu à en faire une prise.

Ces nouvelles ne sont point officielles. Ce sont des bruits qu'on faisait courir au départ du lieutenant et qui du reste ne sont pas dénués de probabilité.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

WASHINGTON, 27 février 1839.

La Chambre des Représentants a siégé hier jusqu'à près de onze heures du soir. Après avoir discuté divers amendemens au bill d'allocations générales, le comité a présenté son rapport à la Chambre.

M. Harlan, rapporteur du comité spécial sur les déprédations demanda la permission de faire son rapport. Cette proposition souleva des objections, l'appel nominal réclamé sur la question de savoir si la Chambre suspendrait son règlement pour recevoir ce rapport, fit voir que l'assemblée n'était pas en nombre. L'ajournement fut donc prononcé.

Ce matin, M. Harlan obtint la permission de faire son rapport, et M. Owens de la Georgie, présenta celui de la minorité du comité. Une motion fut faite d'ordonner l'impression des deux rapports, avec le journal du comité, à 5,000 exemplaires, et à 20,000 sans le journal.

M. Petriken, de la Pennsylvanie, demanda que ces documens fussent lus en entier, mais le Président de la Chambre et plusieurs membres des deux partis lui ayant représenté que cette lecture occuperait toute la journée et même la nuit, il retira sa motion. Les deux rapports furent ensuite déposés sur le bureau du consentement général, et la motion d'en ordonner l'impression fut adoptée.

Ces rapports ne seront pas discutés pendant cette session.

La Chambre procéda à la discussion du bill d'allocations générales, à laquelle MM. Adams, Bell, Bronson et autres prirent part.

A trois heures et demie, la Chambre s'ajourna.

Le sénat s'est occupé aujourd'hui de l'élection d'un imprimeur; Messieurs Gales & Seaton reçurent 11 voix; Ogden Niles, du *Register*, 5; Thomas Allen, du *Madisonian*, 2; et Messieurs Blair & Rives, 26, ces derniers furent en conséquence déclarés imprimeurs du sénat pour deux années.

Le sénat procéda ensuite à la discussion du bill pour l'établissement de phares, bouées, et après quelques observations, ce projet de loi fut adopté.

La résolution de M. Tallmadge fut ensuite prise en considération, elle a pour objet de demander au directeur général des postes de fournir au congrès la liste des maîtres de poste qu'il a destitués, les noms de ceux qu'il a nommés à leur place, et les motifs pour avoir négligé d'obéir à une première résolution qui lui faisait un devoir de donner ces renseignemens. Cette résolution fut adoptée sans exciter une vive discussion.

Le sénat discuta ensuite le bill pour garantir la liberté des élections, contre l'intervention des fonctionnaires publics. M. Trittenden prononça en faveur du projet un discours fort éloquent. Il termina par un brillant éloge de M. Rives, qu'il compara à un homme de cœur luttant contre les tempêtes qui battent le vaisseau de l'Etat." Il dit que si jamais les mêmes circonstances se présentaient à lui, il espérait que la fin de M. Rives serait aussi la sienne; que, s'il lui fallait tomber, il tomberait ainsi que M. Rives, consolé dans sa chûte par sa noble conduite pendant la lutte, présentant le spectacle d'un brave, "couché sur le dos, défiant encore l'ennemi du regard, laissant après lui un nom sans tache et ayant la face tournée vers le ciel pour y chercher la gloire.

Après une réplique de M. Wall et un discours de M. Niles, le projet de loi fut mis aux voix et rejeté.

WASHINGTON, 28, Février 1839.

Il y eut, hier au soir, dans le sénat, une discussion très vive et très animée après que j'eus fermé ma lettre. Elle roula sur les difficultés soulevées par la question de la frontière du Maine; MM. Webster, Preston Davis et Calhoun y prirent part.

Vers huit heures du soir, le président, transmit aux deux chambres un message, contenant un protocole signé par le secrétaire d'état et par le ministre de la Grande-Bretagne, proposant un arrangement des difficultés élevées par cette question, mais seulement temporaire et qui n'obligerait les deux parties à ce [illegible] ferend, que jusqu'à la décision finale.

Ce document important commence par l'assertion "du droit exclusif du gouvernement anglais à la juridiction du territoire contesté, droit basé sur une convention explicite" et l'assertion contraire de la part des Etats-Unis "que ce droit ne saurait exister, en l'absence d'une convention qui le constate."

Les deux fonctionnaires en viennent ensuite à proposer que les autorités anglaises à New-Brunswick ne chercheront pas à chasser par la force les personnes envoyées sur le territoire contesté par l'Etat du Maine, que le gouvernement de cet Etat retirera volontairement ses troupes dudit territoire; enfin ils suggèrent l'idée que les deux gouvernements procèdent d'un commun accord à chasser ceux qui envahissent le territoire. Ils admettent qu'ils n'ont aucun droit de conclure une convention de cette nature et ne la présentent que sous la forme d'une recommandation au gouvernement du Maine et au Lieutenant Gouverneur du New-Brunswick.

M. Williams, du Maine, s'éleva contre ce protocole; il dit que sa conviction était qu'il ne pouvait produire aucun bien. Dans sa pensée le gouvernement du Maine ne devait pas écouter la recommandation qu'il contenait; il souhaitait qu'elle ne fût pas écoutée.

M. Preston dit que cet 'arrangement lui paraissait satisfaisant parce qu'il était fait pour tout concilier et conduire au terme prochain des difficultés actuelles que ce n'était qu'une convention temporaire et pour lui, il espérait que la population du Maine écouterait favorablement une recommandation émanée des représentans officiels des deux Gouvernemens.

M. Davis rappella au Sénat que la Grande-Bretagne avait positivement déclaré qu'elle ne consentirait à aucune négociation ayant pour base la ligne tracée par le traité de 1783. Cette déclaration a été faite de la manière la plus positive par sir Charles Vaughan au nom de son gouvernement. C'est une ligne conventionnelle que réclame la grande Bretagne, elle rejette la ligne du traité. La réponse du gouvernement Américain à cette prétention fut que les Etats-Unis ne pourraient, sans le consentement formel de l'Etat du Maine, négocier une ligne conventionnelle. Quelle fut maintenant la réponse de la législature de cet Etat, lorsque cette question préliminaire lui fut renvoyée? Ce fut que l'Etat refusait positivement d'adopter une ligne conventionnelle, mais qu'il s'en tiendrait à la ligne du traité.

Certes, dit M. Davis, après le long sommeil dans lequel cette question est restée ensevelie depuis cette époque, il est temps de la résoudre. Mais il convient aujourd'hui de parler un langage ferme et décidé. Ce n'est plus le moment de retourner au système que l'on a suivi jusqu'alors; il faut signifier à la Grande-Bretagne, formellement et sans détour, que cette question doit être terminée et sans délai.

Je n'exprimerai, dit-il encore, aucune opinion sur le protocole, mais si l'on a voulu continuer la même manière de procéder, si l'on a voulu prolonger l'état d'oubli dans lequel on a tout laissé depuis longtemps il faut que l'on sache que ce sont de nouvelles difficultés que l'on se prépare; de nouveaux embarras qu'on veut ajouter à ceux que ce différend a déjà suscités, au lieu de hâter l'ajustement.

M. Webster prit ensuite la parole, et ceux qui ont entendu son discours s'accordent à le placer au premier rang parmi les nombreux morceaux d'éloquence dont il a fait retentir le sénat. Après avoir déclaré que, dans son opinion, le protocole ne pouvait produire aucun bien, négocier, a-t-il dit, c'est ajourner une décision. Chaque jour amène quelque nouvelle difficulté; et quoique je désire vivement qu'aucune collision ne vienne nous plonger dans de plus grands embarras, cependant je désire plus vivement encore que l'Etat du Maine soit préservé de toute disgrace, de toute humiliation. Si le gouvernement des Etats Unis avait parlé sur un ton plus ferme, en termes plus décisifs, cette affaire serait terminée maintenant et à la satisfaction des parties intéressées.

Devons-nous espérer que les événemens récens serviront de leçon aux deux gouvernemens et leur démontreront la nécessité d'en venir promptement à un arrangement définitif? Pour moi, je vous dirai ma pensée tout entière. Le temps est venu pour nous de dire à la Grande Bretagne: "Si vous refusez d'ajuster ce différend, d'après les bases posées par le traité de 1783, nous prendrons possession de la ligne stipulée, et alors vous nous en déposséderez, si vous le pouvez."

Après quelques observations de Mr. Calhoun, d'une nature toute pacifique, le message et les documens y annexés furent envoyés au comité des affaires étrangères.

Dans la séance de ce jour de la chambre des Représentans, M. Howard, rapporteur du comité des affaires étrangères, auquel avait été renvoyé le message du président relatif à la question de la frontière du Maine, présenta un long rapport et un projet de loi, pour donner au Président des Etats-Unis des pouvoirs aussi étendus pour protéger et défendre l'Etat du Maine contre une invasion étrangère. Ce bill contient l'autorisation de lever, pendant l'intervalle des sessions du Congrès, une force provisoire de — mille hommes et d'armer des bâtimens de guerre. Pour faire face à ces préparatifs de guerre, une allocation de — millions de dollars est mise à la disposition de l'exécutif. Une autre allocation est proposée pour défrayer l'envoi d'un ministre plénipotentiaire près le gouvernement anglais.

Après quelques observations sur ce rapport, sur la motion de M. Howard, il fut résolu que le rapport et le projet de loi seraient renvoyés au comité général de la chambre sur l'Etat de l'Union et mis à l'ordre du jour pour le lendemain, à onze heures. L'impression en fut aussi ordonnée à 10,000 exemplaires.

La chambre s'occupa ensuite du bill sur la guerre des Florides et du bill pour la défense de la frontière du Nord-Est; ils furent tous deux adoptés et renvoyés au Sénat.

La chambre, s'étant formée en comité général, discuta le bill ordonnant le prochain recensement de la population des Etats-Unis; la discussion dure encore, je vais fermer cette lettre.

Le Sénat a siégé à huis-clos toute la journée.

FRONTIERE DU MAINE.

Les lettres de notre correspondant de Washington que nous insérons dans ce numéro, devront vivement intéresser nos lecteurs, vu qu'elles contiennent le rapport des [illegible] du congrès, dans les quelles a été agitée l'importante question des difficultés qui se sont élevées relativement aux limites de nos frontières de l'Est. Cependant les nouvelles que nous avons du Maine, ne mentionnent aucuns faits positifs. Mr. Laughlan, agent des terres de New-Brunswick, n'ayant point consenti à être relâché sur parole, était encore retenu prisonnier. La division entière des volontaires de Benger était rendue sur le théâtre de la guerre. Une lettre de Benger, du 21 février, dit que les préparatifs des anglais sont loin d'être aussi considérables que ceux des américains et qu'il est tout-à-fait improbable que de grandes forces soient opposées à nos troupes. Le capitaine Lines a réellement 2000 hommes sous ses ordres et est maintenant au confluent de l'Aroostook et de la St. Craig il a construit des bastions de 10 pieds de haut, surmontés de pièces d'artillerie et a pris toutes les précautions nécessaires pour fortifier sa position.

Les journaux de Boston du 25, disent qu'une escarmouche a eu lieu entre les troupes du capitaine Lines et celles du New-Brunswick, dans les quelles ces dernières auraient eu 50 hommes de tués. L'on attache peu de foi à ce rapport.

La réponse du gouverneur Fairfield à sir. John Harvey est respectueuse mais ferme. Je le répète que le territoire contesté est depuis plusieurs années sous la juridiction du Maine, et du Massachusetts; que les deux états ont toujours eu plein pouvoir d'exercer le compte domaine sur cette partie du territoire; que beaucoup de personnes ont acheté ces terres du Maine dans ce seul but, et que dans différentes autres circonstances le Maine a exercé une pleine juridiction sur cette partie de la frontière; enfin en parlant de l'agent des terres et des troupes qui ont été envoyées contre les délinquants, il dit: "Si votre excellence veut les repousser par la force, je puis seulement dire, que l'Etat répondra à cette mesure comme il le doit. Je n'ai ni menaces à faire, ni fanfaronnades à souffrir. Si le Maine fait son devoir, ce que j'ose espérer, rien que je puisse dire d'avance, ne saurait ajouter à sa gloire. Si au contraire il recule devant son devoir et consent à être lâchement chassé de son territoire, par des forces auxquelles il aurait pu résister avec succès, rien alors, puis-je dire, ne pourra diminuer l'étendue de son ignominie et de sa honte."

Le gouverneur du Maine a envoyé à la législature un message spécial, contenant une lettre de sir John Harvey, dans laquelle celui-ci demande que le Maine retire ses forces du territoire contesté, les délinquants soient livrés aux autorités du gouvernement de New-Brunswick, et enfin que Mr. Laughlan, l'agent anglais, soit mis en liberté. L'état du Maine a répondu aux demandes de sir John Harvey par un refus positif.

POSTSCRIPTUM.—Nous avons reçu hier soir par l'Express Mail de New-York du 28. Les nouvelles de la frontière de l'Est, sont à peu près sans importance. On évalue à 10,000 hommes les troupes régulières des possessions anglaises. On fait courir divers bruits, mais qui tous méritent confirmation.

Voici le protocole dont parle notre correspondant:

"PROTOCOLE.—Les autorités de Sa Majesté considèrent qu'il a été entendu et convenu par les deux gouvernemens que le territoire contesté entre la Grande Bretagne et les Etats-Unis, sur la frontière nord-est, resterait exclusivement sous la juridiction anglaise jusqu'à l'ajustement final de la question en litige.

"Le gouvernement des Etats-Unis n'a pas entendu la convention précitée dans le même sens, mais considère qu'il n'a nullement été convenu que la Grande Bretagne exercerait une juridiction exclusive sur le territoire contesté, ou sur aucune portion du dit territoire; mais qu'il devait être compris que, pendant les négociations, la juridiction alors exercée par l'une et l'autre des parties intéressées ne serait pas étendue, mais qu'elle se bornerait à faire respecter l'ordre public et les propriétés; toutes deux s'abstenant d'exercer aucune autorité, et dans les cas urgents s'appliquant à faire régner la bonne intelligence entre les deux populations.

"Il n'est donc pas possible d'arriver à un bon accord sur le point de la juridiction provisoire, que par une discussion amicale entre le gouvernement des Etats-Unis et la Grande Bretagne; et comme il est à espérer que la question principale sera promptement décidée, cette question secondaire n'est point d'un grand intérêt.

"Pendant les négociations, le gouverneur de la province de New-Brunswick et celui de l'Etat du Maine agiront ainsi qu'il suit: Les troupes de Sa Majesté ne chercheront pas à chasser, par la force, les détachements armés envoyés par le Maine dans le district borné par l'Aroostook; mais le gouvernement du Maine retirera volontairement et sans délai, en deçà des limites du territoire contesté, toute force armée qui l'occupe actuellement; et s'il fallait plus tard employer la force pour chasser des maraudeurs ou protéger les propriétés individuelles, cette opération se ferait d'un commun accord, agissant de concert ou séparément, selon les conventions adoptées par les gouvernements du Maine et du New-Brunswick.

"Les officiers civils en service actif, soit de New-Brunswick soit du Maine, qui ont été faits prisonniers, seront relâchés.

"Il est bien entendu que ce protocole et ses dispositions ne sauraient en aucune manière fortifier ou invalider les droits de l'une ou de l'autre partie du territoire contesté.

"Le Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique n'ayant point de mandat spécial pour conclure aucun arrangement de cette nature, les soussignés ne peuvent que recommander instamment aux gouverneurs de New-Brunswick et du Maine de régler à l'avenir leurs relations réciproques d'après les dispositions établies par le présent protocole, jusqu'à l'ajustement final de la question territoriale, ou jusqu'à ce que les gouverneurs des Etats-Unis et de la Grande Bretagne en soient venus à quelque arrangement sur le point secondaire dont il s'agit.

(Signé) JOHN FORSYTH.
Secrétaire des Etats-Unis de l'Amérique du Nord.
(Signé) H. S. FOX,
Envoyé extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de S. M. B.
Washington, 27 février 1839.

—*On lit dans le New-York Daily Express:*

"Les nouvelles du Maine ont excité beaucoup d'intérêt. Le bruit du commencement des hostilités a eu une influence sensible sur les fonds qui ont un peu fléchi. Mais ces bruits ne se sont point confirmés et n'obtiennent aucune créance.

"On a affiché des placards pour engager à courir sur les banques en faisant entrevoir que les affaires du Maine serviraient de prétexte à une nouvelle suspension, et que les banques avaient résolu de venir à cette extrémité pour gagner 50 pour cent sur leur papier.

Nous sommes heureusement accoutumés à cette tactique *Loco foco*, et personne n'y fait attention.

HAUT-CANADA.

Il parait d'après un document officiel, publié dans les journaux de Toronto, que 136 prisonniers ont été jugés coupables par la cour martiale, qui siège au fort Henry, et que quatre autres ont été absous des accusations portées contre eux. Quarante-trois autres prisonniers ont aussi été jugés coupables à Londres; ce qui fait un total de 179 dans la province haute dont environ 35 ont subi la peine capitale.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.

Mr. Morse fait une motion pour que la chambre reprenne le bill allouant à Mr. H. D. Williams $2000 comme compensation, pour avoir loué certaines terres d'après les ordres du gouverneur. Le bill passe et est envoyé au sénat.

Mr. Guion fait une motion pour que le vote pris hier pour l'adoption de la résolution, accordant un congé à MM. Curtis et Roste, soit reconsidéré. Cette motion est adoptée par le vote de l'orateur, et la résolution revient en discussion.

Sur la question de déposer la résolution *indéfiniment*, sur le bureau, le résultat des votes a été de 18 non et 20 oui, et sur celle de l'adoption de la résolution, les votes ont été 18 oui et 19 non, conséquemment la résolution est *rejetée*.

Sur motion de Mr. Wadsworth la chambre reprend le bill autorisant la publication d'un digeste des lois de l'Etat de la Louisiane. Après la lecture de la première section, la considération du bill est suspendue. La chambre ne se trouvant pas en nombre. Après l'appel des membres, la chambre voit qu'elle est en nombre suffisant. Motion est faite de déposer le bill sur le bureau, et elle est adoptée. Après quoi les membres présents n'étant pas en nombre suffisant, la chambre s'ajourne jusqu'à lundi matin, à 10 heures.

(*Communiqué.*)

LE CONCERT—LA MUSIQUE—MADEMOISELLE STELLA.

Rien de plus ravissant que le Concert Musical donné samedi dernier dans la Salle de St. Louis au bénéfice des Orphelins. La Salle était décorée de tout ce qu'il y a de plus élégant et de plus respectable dans la haute classe de la société Orléanaise. On a pu cette fois se former une idée de l'étonnant progrès que fait le plus beau des beaux arts parmi nous. Le Cornet à piston de Mr. Ducatel, le violon de Mr. Marquis, les flûtes de Messieurs Jandet, Morphy, Kohn, et Ory, le basson de Mr. Sy, le chant de Mr. Santini, le piano touché par l'incomparable Norès, l'Orchestre tout entier, dont cette ville a raison d'être fière, tout contribua à rendre complète la jouissance du public.

Mais y a-t-il réellement de perfection sur la terre! Non, malheureusement non. Il faut que le contentement de l'homme soit toujours contrarié par quelque chose de facheux, quand même la cause n'en soit attribuable qu'au pur hazard. Qui aurait pu s'imaginer que la Signorina Stella, dont nous connaissons toute la superbe voix de Soprano, la science musicale et les talens supérieurs de l'artiste, n'ait pu cette fois-ci répéter, de toute sa bravoure ordinaire, une cavatine qui lui a attiré cent fois les plus éclatans *bravos* des premiers théatres, et des salons du plus grand ton d'Europe et d'Amérique? Mais il n'y a que ceux qui n'ont pas encore acquis des connaissances étendues en fait de spectacles harmoniques qui puissent s'étonner d'un pareil accident. La voix, l'articulation, la liberté de la gorge, ne subissent pas toujours des changemens par degrés; leur altération, dans la machine compliquée de l'homme, est ordinairement aussi soudaine qu'inévitable; c'est une loi de la nature à laquelle il nous faut obéir. La célèbre Randi ne put achever un jour sur le théatre de St. Charles à Naples un air qui avait été, depuis dix ans, son cheval de bataille sur les scènes de Londres, de Paris, de St. Petersburg, de Vienne, de Milan &c. parce qu'on ne lui avait pas donné un verre de vin avant de commencer. David, Marchesi, Pellegrini, Vigano, Mendelli &c., noms historiques dans le monde musical, ont souffert assez souvent de pareils désappointements. Mademoiselle Stella ayant été saisi peu d'heures avant de se rendre à la Salle du concert d'un abaissement de voix a été conseillée de ne pas y paraître. "Non, dit-elle, je n'y paraîtrais pas pour de l'argent; mais contribuer gratuitement à un spectacle charitable, c'est un devoir auquel je veux que personne ne me reproche d'avoir manqué." Mais, si Jupiter n'est plus cette fois-ci prodigue d'une action vertueuse, qu'il nous soit permis, à nous adorateurs d'Apollon, de lui reprocher son injustice. Le seul tort de Mademoiselle Stella est de s'être profondément affligée d'une aventure qui ne peut nullement affecter la brillante réputation, dont elle jouit depuis tant d'années chez les vrais connaisseurs. S***

Un concert au bénéfice des orphelins, était fait pour intéresser la population Louisianaise, et nous avons vu avec plaisir que le public a répondu avec empressement au noble appel de Mr. Jandet. Malheureusement il nous a semblé que l'ordre du programme n'avait pas été suivi, et que cela a nui à l'ensemble du concert. Messieurs les amateurs se sont réellement distingués. Mrs. Marquis, Morphy, Ducatel, Kohn et Ory, ont fait preuve de talent. Nous les remercions sincèrement au nom des intéressants orphelins d'avoir pu surmonter la crainte bien naturelle que l'on éprouve toujours, lorsqu'on parait en public, pour la première fois. Mrs. Sy et Norès, ont admirablement bien exécuté leurs morceaux, et Mr. Jandet qui a sans contredit mérité la palme du concert, [illegible].

AVIS—FOIRE DES ARTISTES ET DES OUVRIERS—Les Directeurs de cette compagnie informent respectueusement les Artistes et les Ouvriers qu'ils sont maintenant préparés à recevoir toute espèce de travaux et d'objets fabriqués faits dans cette ville ou dans l'Etat, pour les exposer à la foire qui commencera vendredi, 15 courant. Les objets devront être envoyés aux directeurs de la foire des [illegible] ouvriers au Museum de Mr. Plough [illegible] No. 36, [illegible].

CHANDELLES—160 boîtes, qualité supérieure, en magasin et à vendre par
11m HUNT & HOWARD, 83, Nlle-Levée.

FEUILLETON.

BOISSY D'ANGLAS.

Par Vinchon.

Notre intention n'est pas de revenir sur le mérite de cette belle composition, dont chacun a pu apprécier les hautes qualités. La foule qui se porte chaque jour dans l'enceinte qui le renferme, parle mieux que nous d'ailleurs en faveur de Vinchon. Toutefois, et comme tout ce qui se rattache de près ou de loin à une scène aussi dramatique, ne peut qu'émouvoir la curiosité, nous ne résisterons pas à l'envie de citer ici, les beaux vers de Barthélemy sur la journée du premier Prairial.

Déjà nous avons inséré dans notre feuille, quelques pages de Thiers sur le même sujet, l'on aura peut-être quelque intérêt de comparer entre elles, les œuvres de l'historien, du poëte et du peintre. Il est toujours utile et curieux d'examiner par combien de phases diverses, peut passer la pensée humaine quelque soit d'ailleurs l'art qui lui sert de formule.

Et, il est bien de le remarquer en passant l'historien, le poëte, le peintre, sont arrivés au même but. L'impression produite par le tableau de Vinchon, la lecture de Thiers ou celle de Barthélemy, est exactement la même. Il en devait être ainsi. En effet tous les arts sont frères et se tiennent par la main. Leur mission étant de reproduire fidèlement la nature, le peintre, le musicien, l'écrivain, lorsqu'ils sont bien doués, doivent nécessairement se rencontrer à un centre commun qui est comme le point d'intersection des voies divergentes du génie: ce centre commun c'est la vérité.

Dans Barthélemy, comme dans Vinchon et dans Thiers, c'est la même douleur, la même verve, la même couleur. Il y a surtout un rapport flagrant entre le poëte et le peintre. "A leurs gestes virils, dit Barthélemy:

A leurs gestes virils, à leurs voix gutturales,
On reconnaît d'abord ces mégères des halles,
Peuple des carrefours, qui sous d'immondes toits,
Fait siffler ou mugir son effrayant patois.
Avec elles aussi, ces Phrynées subalternes
Qui peuplent dans le jour les vineuses tavernes
Et qui, la nuit venue, errent par noirs troupeaux,
Le front entortillé de fangeux oripeaux;
Puis encore, au milieu de ces groupes infâmes,
Des hommes déguisés sous des robes de femmes,
Sinistres compagnons aux bras noirs et velus,
Qui poussent aux forfaits les cœurs irrésolus
Dès l'aube de ce jour, la cohue infernale
Murmure, en partant, sa grande saturnale,
Elle déroule au loin ses informes chaînons;

Mille écriteaux levés portent ces mots: *du pain!*
Du pain! ne voyez pas à leur fausse souffrance;
Voyez, voyez leur teint bouffi d'intempérance;
Tous sont ramassés à la débauche et le vin
Fermentent dans leur corps un grossier levain;
Leurs yeux sont flamboyans, leurs poitrines sonores,
L'alcool corrosif filtre par tous leurs pores.

Cette populace la populace et bien peinte par le poëte, n'est-ce pas celle du peintre? c'est la même verve, le même coloris, la même puissance d'expressions. Dans le poème comme dans le tableau, c'est la nature prise sur le fait.

Un de ces tribuns que l'avenir contemple,
Va mourir, comme un prêtre, en défendant son tem- [ple,

Et ce temple sacré qu'un jour doit rebâtir
Gardera sur ses murs l'image du martyr
C'est le jeune Féraud, sur la poudreuse pierre
Il tombe, un vil boucher l'immole à Robespierre;
Le sacrificateur en tablier de peau
A choisi sa victime au milieu du troupeau.
Féraud! quel héroïsme et quelle destinée!
Pour arrêter lui seul la foule mutinée,
Sur le seuil d'où la flamme avec la balle part,
Il s'était étendu comme un vivant rempart;
Puis relevé, courant à la tribune sainte &c.

Et le voilà tombé sous un plomb assassin!
Ce n'est plus qu'un tronçon la pique est toute prête,
Et le fer dégoutant va promener sa tête,
Sa tête aux yeux ouverts, aux mouvemens nerveux;
Qui font battre sa joue et roidir ses cheveux;
Tête horrible, de sang et de sueur fumante!
Devant Boissy-d'Anglas l'égorgeur la présente,
Et lui, lui ce héros digne des jours romains,
(Panthéon, ouvre-toi, siècles battez des mains,
Redites cette histoire à tous ceux qui l'ont lue)
S'incline de respect, comme si devant lui
Du martyr glorieux l'auréole avait lui,
Comme on fait sous la nef du temple catholique,
Lorsqu'on porte en triomphe une sainte relique.

Dans le poème comme dans le tableau, on retrouve les mêmes émotions; l'effet général est le même. On est saisi de respect pour Boissy-d'Anglas, en lisant les beaux vers de Barthélemy, tout comme en contemplant la noble tête dans le tableau de Vinchon.

COMMERCIAL.

VENTES D'ACTIONS.

New-York 28 février.

300 actions de la Banque des E. U. 117¼

DERNIERES DATES.

New-York	fev. 28	Liverpool	fev. 5
Boston	fev. 25	Londres	fev. 6
Philadelphie	mars 1	Havre	fev. 2
Washington	fev. 28	Paris	jan 31
Baltimore	mars 1	Bordeaux	jan 19
Charleston	mars 7	Madrid	dec. 10
Vera-Cruz	fev. 14	Cadix	dec. 5
Tampico	fev. 15	Havane	fev. 23
Bresil	fev. 2	Houston	mars 1

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Calumet, Shreve, Boston, S & J P Whitney
Barque Leopard, Caskey, do Whitridge & co
Brick Uncas, Brush, Baltimore, J W Zacharie & co
Jefferson, Watts, New-York, [illegible]
Orleans, Harlan, Richmond, A M Adams
Choctaw, Stevens, Providence, G Beckles
Marguerite, (Br) Blythe, Cork, Holmes & Mills
Almena, Doane, Charleston, A Martelli & co
Goel. Meridian, Ellis, Antigua, J M Dykers
Emelie, Gates, Galveston, W Bryan
Stranger, Bess, Guadaloupe, Lambert, lestée & co
Mariner, Whittlesby, Attakapas,
Creole Comus, Metamoras, J Crosby
Bateau à vapeur Cuba, Carson Galveston, Hagan & Hawthorn

ARRIVES.

Navire Mason, Allen, 21 jours de Boston
Charles Humberston (Br) Tilley de Liverpool
Barque Valerosa, (Sp) Alera, 6 jours de Havane
Brick Harold, Berwick, de Halifax
Audubon, Sabate, de Havane
Bateau à vapeur New York, Wright, 60 heures de Galveston sur lest, à Bogert & Hawthorn.
Bateau à vapeur Southerner, Barrett, de Columbia,
Bateau à vapeur W. L. Robeson, Wood, de Eddyville.
Bateau à vapeur Ganges, Wilson de Tébula.
Bateau à vapeur Diana, Carter, de Louisville,
Bateau à vapeur Monarch, Fullerton, de Cincinnati.
Bateau à vapeur Alton, Sellers, de St. Louis.
Bateau à vapeur Half Columbia, Whitemore de Yazoo ville et Manchester.
Bateau à vapeur Paul Jones, Scott, de Lafourche,
Bateau à vapeur Ajax, Ratier, de Thibodeauville.
Bateau à vapeur Independance, Wheeler, de Cincinnati,
Bateau à vapeur Alabanian, Rhodes, de Monroe.
Bateau à vapeur Merchant, de Mobile—36 balles coton à Allen, Asher & co; 30 M White & co.
Bateau à vapeur Corinthian, Srodes, de Cincinnati.
Brick Cancasean, Vast, de la rivière St. John, sur lest à G Bedford.
Brick Esther, Newcomb, de Charleston, de Charleston.
Goel. Florence, Smith, de Mobile.
Oriental, Woosstad, de Mobile.
Curlew, Lisbon, de Apalachicola.
Jas. [illegible]ickey, Edmunson, de St. Marks.
Molaeska, Hawke de Tampa Bay.
Kite, Bussell, de Galveston.
Navire à vapeur Charleston, de New-York.

Les consignataires par le navire North Britain, de Liverpool, sont priés d'entrer leurs marchandises à la Douane et de venir les recevoir sur la Levée.
11m H. & W. ANDERSON, consignataires.

Le capitaine et les consignataires du navire North Britain, ne seront point responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.
11m H. & W. ANDERSON.

AVIS—Le bateau à vapeur EMPEROR, partira positivement pour Louisville, aujourd'hui 11 du courant, à midi. Les passagers sont requis de se trouver à bord, à cette heure.
11m PIERCE SHANNON & BROTHERS.

BAL MILITAIRE—Les officiers de la légion voudront bien s'adresser au bureau de la Salle St. Louis depuis 11 heures du matin jusqu'à 2 de l'après midi pour avoir leurs billets.
Les officiers du 4ème régiment, s'adresseront au Col. Francis, rue du Camp No. 91.
Après jeudi on ne délivrera pas de billets. 11m—4

BELLE OCCASION—Sujets recommandés, à vendre—Une griffonne âgée de 27 ans, bien constituée, ayant 3 enfans, une fille âgée de 7 ans et demi, et un garçon de 5 ans, tous en bonne santé. Pour plus amples renseignemens, s'adresser à Mr.
11 mars DIDION, Courtier, passage de la Bourse.

PERDU—Un billet souscrit par V. David ordre J. Materre, portant la date du 8 mars payable à 60 jours, $500. Un do. do. souscrit par A. Mausin à l'ordre du susdit J. Materre daté du 9 mars payable aussi à 60 jours, $450. Les personnes qui les auraient trouvés sont priées de les remettre à MM. J. Materre ou A. Maurin. Le paiement en ayant été arrêté ils sont de nulle valeur pour le porteur.
11 mars 1839. 3t.

PERDU—A neuf heures du matin, neuf mois du courant, en traversant la rue du Canal, un [illegible] des Etats-Unis avec une pension. Une récompense sera donnée à celui qui le portera au bureau du rédacteur. 11m—4 BAGANATRIE.

La connaissance de la nature mène à la connaissance de Dieu.

GRANDE EXHIBITION INTERESSANTE—Au Museum de Plough, 36, rue St.-Charles, en face de la Bourse.
Miracles du monde mycroscopique, déployés et illustrés par les pouvoirs étonnants du Mycroscope du Docteur Collyer, composé de miroirs de réflection, de gaz hydrogène à romatique, représentant les objets à l'audience en même temps.
L'on commencera ce soir à 7 heures. 8m

CHEMIN A COULISSES ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS ET CARROLLTON.
AVIS—Pendant les courses, les chars partiront de la rue Poydras pour Carrollton tous les demi-heures, commençant à 9 heures a. m. jusqu'à 7 heures p. m. En revenant ils partiront de Carrollton tous les demi heures, commençant à 10 heures p. m. et ensuite aux heures accoutumées.
N. B. Les chars qui doivent partir de la Nouvelle-Orléans à 1 heure p. m., partiront à midi et demi pour les dames et les messieurs qui les accompagneront, afin qu'ils arrivent à temps pour les courses.
11 m JOHN HAMPSON, chef ing.

$25 DE RECOMPENSE.—La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque arrêtera et logera dans une des geoles de cet Etat, le nègre nommé LEWIS, âgé d'environ vingt-trois ans, d'une taille ordinaire, jolie figure, parlant l'anglais et le français, bégayant un peu. Le dit nègre a appartenu il y a deux ou trois ans à Mr. Pierre Duverger et était alors employé aux travaux de la ville. Pour de plus amples détails, s'adresser au bureau du Louisianais. 11 mars—2m

ETAT DE LA LOUISIANE. Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans. Présent l'honorable Charles Maurian, juge, 9 mars 1839.—No. 11,010—Tastet & Delamare contre leurs créanciers.—Sur lecture et enregistrement d'un tableau provisoire de distribution, dans cette affaire, il est ordonné par la cour que toutes personnes y intéressées, montrent, dans les dix jours qui suivront la première publication du présent avis, les raisons pour lesquelles le dit tableau de distribution ne serait pas homologué et les fonds distribués en conformité à ce tableau. Par ordre de la Cour.
Bureau du greffier, 9 mars 1839.
11 mars—6 OLLIE, député greffier.

A VENDRE en débarquement du navire Zotoff,
5 balles biscuits de Rheims;
8 caisses moutarde de Maille assorties;
50 doubles fromages Neufchatel;
5 grosses briquets oxigéniques;
50 grosses mèches à quinquets.
En magasin, un grand assortiment de comestibles d'importation antérieure.
GUERIN & POUVERIN,
11 mars Encoignure Royale et Dumaine.

SEL—4,200 sacs sel gros et fin de Liverpool, en débarquement et à vendre en lots convenables aux acheteurs, par ALEX. PARKS,
11m 85, Commune.

MAIS—1200 boisseaux mais, à vendre par HUNT & HOWARD,
11 mars 83, Nouvelle Levée.

HUNT & HOWARD,
Encans
Et Marchands de Produits del Ouest.
11m 83, Nouvelle Levée.

TOILE A DRAPS DE RUSSIE—150 pièces en débarquement du brick ALDRICH de HAMBURG.
LISTADOS—7 caisses et 50 pièces reçus par le brick ALDRIDGE de Hamburg.
CAPSULES—Une caisse capsules vides, finies et fondues; récemment reçue.
MOUCHOIRS EN TOILE DE CAMBRIC—une caisse mouchoirs unis et à ornements de dernier goût, récemment reçus et à vendre par
11 mars. F. C. GEORGEN & Co., 86 Chartres.

HUILE de PALMA CHRISTI—43 barils huile de Palma Cristie de New-Hendony, qualité supérieure reçus par le Steamer Pero et à vendre par JALVIS & ANDREWS, marchands de drogues en gros, rue Com. et Tchoupitoulas.
11 mars.

SIROP DE PLANTATION—34 barils Sirop de Plantation première qualité, à vendre par
11 mars. P. H. GALLWEY, 6 Conti.

60 CAISSES IMPRIMES, nouveau goût, 40 caisses toile irlandaise, &c, 100 douzaines chemises en toile, à vendre par paquets, par ANDREW GRAY, 12, rue de la Douane,
11m et 112, Chartres, au-dessus.

MELASSE—12 à 15000 gallons de melasse sur habitation dans le Bayou Lafourche, à vendre par G. LEGENDRE,
11 m 13, Bienville.

CLOUX ET FER—Les soussignés ont en débarquement et offrent en vente, à des conditions libérales, 250 barillets cloux de la compagnie de fer de Boston; 10 tonneaux fer anglais, grandeur assortie.
11m PRIESTLY & BEIN, 28, Vieille Levée.

LARD—100 barriques jambons, plats côtes et épaules en magasin et à vendre par
11m S. B. MULLEN, 17, Poydras.

RUM DE LA NELLE-ORLEANS—30 barils en magasin et à vendre par
11m S. B. MULLEN, 17, Poydras.

TOILES IRLANDAISES et indiennes, en débarquement, et à vendre par 10 caisses indiennes irlandaises; 60 caisses imprimées ayant droit aux drawbacs. 11m

PLOMB—50 barillets plomb numéros assortis, 80 do plomb à giboyer, à vendre par
11m VAN WYCK & Co, 35, Camp.

PLOMB EN BARRE—30 barillets plomb en barre, à vendre par VAN WYCK & Co,
11m 35, Camp.

L'ALMANAC Métropolitain et catholique, et l'indicateur de Layty, pour l'année de notre seigneur 1839, est à vendre au New-Orleans Stationer Warehouse, par NORMAN STEEL & Co, 14, Camp.

FARINE—1500 barils en bon état pour être expédiés à vendre par G. DORSEY,
11m 44, Nouvelle Levée.

WHISKEY—300 barils rectifié en magasin et à vendre par G. DORSEY,
11m 44, Nouvelle Levée.

PLATS COTES—100 barriques en magasin et à vendre par G. DORSEY,
11m 44, Nouvelle Levée.

CAFE—300 sacs café de la Havane à vendre par
11m G. N. CABALLERO, 80, St. Louis.

FARINE—250 barils en débarquement du bateau à vapeur Independance, à vendre par
11m ADAMS & NORTHWELL, 36, Poydras.

LARD—90 barriques lard assorti, en magasin et à vendre par MAHARD & SIGERSON,
11 mars 38, Nouvelle-Levée.

PORC PRIME—450 barils porc prime de la marque de Bozaante, à vendre par MAHARD & SIGERSON,
11 mars 38, Nouvelle-Levée.

MAIS—398 sacs en magasin et à vendre par MAHARD & SIGERSON,
11 mars 38, Nouvelle-Levée.

BŒUF mess en barriques et demi-barriques, à vendre par MAHARD & SIGERSON,
11 mars 38, Nouvelle-Levée.

BILLETS DE L'OHIO—4600 piastres en billets de l'Ohio, à vendre par
11m J. B. FIELD, 43, rue Bienville.

PLOMB EN SAUMONS—1800 plomb en saumons, en débarquement du bateau à vapeur Alton, et à vendre par J. B. FIELD,
11 mars 43, rue Bienville.

LIVRES DE LONDRES des premiers auteurs et d'une très belle reliure, à vendre par NORMAN STEEL & Co. 14, Camp.
11 mars New-Orleans Stationer Warehouse.

MAIS—1400 boisseaux mais, en débarquement du bateau à vapeur W. S. Robinson, à vendre par MAHARD & SIGERSON,
11 mars 38, Nouvelle-Levée.

VIEUX CHAMPAGNE ET COGNAC—Vieux champagne de choix et vieux cognac, de meilleurs crus, bon pour le marché du Sud, à vendre par H. & W. ANDERSON,
11 mars 82 et 84, Tchoupitoulas.

FARINE—200 barils farine superfine, en magasin et à vendre par VAN WYCK & Co.
11 mars 35, rue du Camp.

CORDES D'EMBALLAGE—100 rouleaux corde d'emballage, à vendre par
11m VAN WYCK & Co. 35, rue du Camp.

RAISINS—600 caisses raisins, M R, à vendre par
11m VAN WYCK & Co. 35, rue du Camp.

THE—200 boîtes thé impérial, à vendre par
11m VAN WYCK & Co. 35, rue du Camp.

CHAMPAGNE DE BOURGOGNE—Une quantité de cas vins de qualité supérieure maintenant en débarquement du navire Zotoff du Havre à vendre par H. & W. ANDERSON,
11 mars 82 et 84, rue Tchoupitoulas.

FOIN—600 balles en magasin et à vendre par
11 HENRY TETE, 13, rue Conti.

SUCRE—35 boucauts sucre en débarquement du steamer Paul Jones, vis-à-vis la rue Conti, à vendre par HENRY TETE, 13 rue Conti.

MELASSE—200 barils melasse en débarquement du steamer Paul Jones vis-à-vis la rue Conti, à vendre par HENRY TETE, 13, Conti.

BANQUE DU COMMERCE DE LA N. O.
Nouvelle-Orléans, 8 Mars 1839.
A L'Election annuelle des actionnaires, tenue le 4 courant, les personnes suivantes ont été élues directeurs de cette institution.

MM. Wm. G. Hewes,	Abijah Fisk,
L. R. Arcuel,	P. K. Layet,
Maunsel White,	Isaac Bridge,
A. Ledoux,	A. P. Gray,
Robert Layton,	A. Legendre.
G. M. Lee.	

Et à une assemblée de la direction tenue le 7 courant, W. G. Hewes, Esq. a été unanimement réélu président.
G. O. HALL,
9 mars caissier.

COMPAGNIE DE NAVIGATION D'ORLEANS.
Nouvelle-Orléans, 9 mars 1839.
LES actionnaires de la compagnie de Navigation d'Orléans, sont notifiés par les présentes qu'une assemblée spéciale sera tenue dans les bureaux de la compagnie, No. 160 rue du Bassin, Lundi 25 de ce mois, à 5 heures du soir, pour délibérer sur les affaires générales de cette institution.
Par ordre de la Direction.
9 m—15 GUSTAVE F. WEISSE, secrétaire.

COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA N. ORLEANS.
Nouvelle-Orléans, 9 Mars 1839.
A UNE élection de Directeurs pour cette institution, tenue le premier Lundi de Février dernier, les personnes suivantes ont été élues savoir:

MM. J. Barthe.	MM. L. Millaudon.
J. Mercier.	G. Manniche.
P. Soulé.	F. A. Pettipain.
J. H. Holland.	A. N. Pichot.
F. Trey.	A. Reenen.
Ch. Guesnard.	F. D. Armas.

Et à une assemblée régulière de la Direction, tenue aujourd'hui, Mr. J. H. Holland a été élu président.
GUSTAVE F. WEISSE,
9 m—6 Secrétaire.

MR. CLAYTON fera sa dix-neuvième ascension dans son balon, Dimanche 17 du courant, à 4 heures de l'après midi, de la maison du Gas, si le temps est beau. 9 mars

A VENDRE pour cause de départ—Deux négresses dont une âgée de dix huit ans environ et son enfant de 16 mois. Cette esclave est bonne domestique de maison, un peu cuisinière, coiffeuse, blanchisseuse. L'autre est âgée d'environ 36 ans et n'a pas de défaut.
Aussi une barrouche presque neuve, solide et assez belle, un cheval bon trotteur. S'adresser à A. Caplevielle et Co. rue Toulouse no. 19.
Le Dr. Dupierris, devant s'absenter pendant quelques mois désirerait louer une partie de la maison qu'il occupe, rue Ste. Anne. une famille peu considérable y trouverait assez de logement. 9 m—f

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'UNION.
Nouvelle-Orléans, 9 Mars 1839.
L'ELECTION de neuf directeurs pour cette institution, qui devront servir pendant l'année courante, aura lieu au bureau de la compagnie, Lundi, le 18 courant, entre 11 heures, a. m. et 2 p. m., au lieu du 11 courant, tel qu'il avait été annoncé précédemment.
Par ordre. EDW. TOMPKINS,
9 mars Secrétaire.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE—A une assemblée des Directeurs, tenue le 4 du courant, il a été résolu que les actionnaires qui n'ont pas encore donné leurs billets, sont invités à faire un troisième paiement de dix piastres par action le 8 avril prochain.
Nouvelle-Orléans, le 8 mars 1839.
9m WILLIAM FORBST, secrétaire.

CANDIDE AVINENC, Joaillier Bijoutier, arrivant de Paris, informe les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance, que l'on trouvera chez lui toutes sortes de parures de la dernière mode de Paris; il se charge de confectionner toutes espèces de parures en joaillerie et bijouterie. Un assortiment de lunettes et verres ousfins de prix; Son magasin est rue St. Louis, maison de la Bourse, no. 60.
N. B. Toutes sortes d'instrumens de mathématique, de physique et de marine reparés en magasin ci-dessus. 9m3—1p2f

LE public est respectueusement informé qu'il trouvera constamment un assortiment complet de marchandises à des prix raisonnables et de bonne qualité, au New Orleans Stationer's Warehouse.
9 mars NORMAN STEEL & Co, 14, rue du Camp.

NOUVELLE PUBLICATION d'un livre intitulé "THE LOUISIANA MAGISTRATE'S ASSISTANT," ouvrage contenant tous les devoirs des juges de paix, sous l'autorité des Etats-Unis, et sous celle de l'Etat de la Louisiane.
9 mars Par F. M. GUYOL, avocat.

AVIS—Le public est prévenu de ne pas faire de crédit à Mme. ANTOINE FAIVRE, récemment arrivée de France, son mari ne reconnaitra aucune dette contractée par sa femme.
ANTOINE FAIVRE.
Nouvelle-Orléans, 1er mars 1839. 9 mars

PERDU—Un cheval alezan jaune clair, ayant les deux pieds de derrière blancs et une tache blanche sur le front en descendant au nez, et il est aussi un peu blessé à l'épaule gauche et ayant une selle espagnole et un bridon commun. Le dit cheval s'est échappé dans la rue de Chartres, près de chez M. Dufour. Une récompense honnête sera donnée à la personne qui le ramènera au No. 214, rue Ste.-Anne, place Congo. 9m—2.

RIZ—40 tierçons riz de la Caroline, qualité supérieure, en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG,
4 m 17, rue Commerce.

MORUS MULTICAULIS.—20,000 Arbres de Morus Multicaulis, importés directement de Marseille par la barque Mexicain, en très bon état pour planter ou pour exportation, à vendre en quantités convenables aux acheteurs, par tige à $30 le mille. S'adresser à WILLIAM DINE,
4 mars 17, rue de la Commune.

FARINE—150 barils farine superfine en magasin et à vendre par CARMAN & McMAHON, 41 et 43, rue Poydras.

CAFE DE LA HAVANE—160 sacs café vert de la Havane en débarquement du navire Norma, et 160 sacs café vert de la Havane en débarquement de la barque Roger Williams à vendre par JOSEPH COCKAYNE,
8m 45, rue Gravier.

CERTIFICATS de dépôts de la banque de la Virginie pour $6,000 à vendre par ROBINSON & Co.
5m—3 45, rue du Camp.

PORC MESS—50 barils porc mess, à vendre, à Levée, par MAHARD & SIGERSON, 38, Nouvelle-Orléans.

L'HOTEL DES ETRANGERS.
No. 145,
RUE DE CHARTRES.
CI-DEVANT tenu par le Sieur Maffy, continue d'être ouvert aux voyageurs avec toutes les améliorations dont il était susceptible.
4 mars—1m

QUARTIERS GENERAUX.
Nouvelle-Orléans, 2 mars 1839.
Ordre général—No. 2.
Le gouverneur et commandant en chef a nommé les personnes suivantes pour ses aides-de-camps,
Hilary B. Cenas,
Lucien Hermann,
Par ordre du commandant en chef,
PERSIFOR F. SMITH,
4 mars Adjudant et Inspecteur.

Tirage de la Loterie de la Louisiane, classe No. E.
7, 35, 49, 10, 66, 61, 43, 42, 28, 20, 74, 3, 53, 51, 5.

UN LOT DE $10,000.
10 LOTS DE $1000 chaque.
FORMANT $10,000.
780 lots de $100 chaque.
BILLETS SEULEMENT $2 50.
LA LOTERIE DE LA LOUISIANE.
Autorisée par un Acte de la Législature, Chapitre LXIII, passé le 31 Mars 1828.
Classe 12, pour 1836.
Sera tirée Mardi, 12 Mars 1839, à 6 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de la Bourse, rue St-Charles.
D. S. GREGORY & Co, Successeurs de Yates & Mc Intyre, Directeurs.
78 numéros ballotés—12 sortant.
PROGRAMME.

1	$10,000	$10,000
1	4,000	4,000
1	1,364	1,364
10	1,000	10,000
10	500	5,000
20	250	5,000
40	100	4,000
50	80	4,000
87	50	4,350
66	25	1,650
66	15	990
66	12	792
132	10	1,320
4,026	5	20,130
25,740	2½	64,350

30,316 lots montant à $136,936.
Billets $2 50 moitié $1 25 Quarts 62 cts.
Paquets de 26 billets pour $65, garantis de tirer $30,
Pour paquets ou billets seulement, s'adresser au bureau des Directeurs.
D. S. GREGORY & Co,
35, rue du Canal; une porte après l'encoignure du Camp. 11m

Tirage de la Grande Loterie d'Etat, Classe No. 32
49, 20, 30, 23, 18, 21, 4, 40, 66, 54, 51, 17.

AUJOURD'HUI.
UN GROS LOT DE $15,000.
BILLETS SEULEMENT $4 00.
GRANDE LOTERIE D'ETAT.
CLASSE 19.
Autorisée par la Législature de cet Etat,
Devant être tirée Lundi 11 mars 1839, à 6 heures, P. M., à l'Hôtel Bishop, rue de la Commune.
S. DAVIS & Co., Directeurs.
75 Numéros ballotés—12 sortant.
PROGRAMME.

1 Lot de	$15,000	$15,000
1	3,000	3,000
1	2,500	2,500
1	2,000	2,000
1	1,500	1,500
8	1000	8,000
8	500	[illegible]
8	400	[illegible]
8	300	[illegible]
8	200	1,600
175	100	17,500
63	40	[illegible]
63	25	1575
63	20	1260
126	15	[illegible]
[illegible]	8	20,744
23436	4	93,744

27,814 Lots, montant à $192,432
Billets $4 00, demi $2 00, quarts $1 00.
Paquets de 25 billets $100, garantis de tirer au moins $48.
Paquets de 25 demi billets $50 00, garanti devoir tirer $25.
Paquets de 25 quarts de billets $25 00 garanti devoir tirer $12.
Pour paquets ou simples billets, s'adresser au bureau des Directeurs, encoignure de Chartres, No. 16, et à l'encoignure des rues St.-Louis et Chartres. 12m

MR. DUPRE, Docteur en Médecine, de la faculté de Paris, récemment arrivé de Véra-Cruz, en vertu de l'expulsion des français du Mexique, offre ses services aux habitans de cette ville. Il demeure rue d'Orléans, No. 19, en face le théâtre. Les personnes qui voudraient le consulter chez lui, l'y trouveront tous les jours, de midi à deux heures. 8m—10

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de quitter la Pharmacie Ruth, et qu'il en a établi une, à l'encoignure des rues Dauphine et St. Philippe. Le soin qu'il porte à toutes ses préparations tant chimiques que pharmaceutiques, lui fait espérer la confiance du public.
Ate. LARROQUE.

LE DOCTEUR DUPERRON, Dentiste, rue Dumaine, No. 152, entre Bourgogne et Dauphine, *guérit sans arrachement, les douleurs des dents,* et fait en général toutes les opérations chirurgicales et mécaniques de la bouche. 7 mars

LOUIS SEGURA, vient de prendre en liquidation un magasin rue de la Levée, no. 140, vis-à-vis la halle aux légumes; il prévient ses pratiques et le public qu'il tiendra toujours un grand assortiment de Bottes, Brodequins et Souliers du nord, pour hommes, femmes et enfans à des prix très modérés. 7 mars—2m

WHISKEY—142 barils, en débarquement du steamer Gov. Shelby, à vendre par
8m G. DORSEY, 44, Nouvelle Levée.

FARINE—200 barils en débarquement du steamer Gov Shelby et à vendre par G. DORSEY,
8m 44, Nouvelle Levée.

PORC—50 barils porc prime, 350 do do mess, à vendre par MAHARD & SIGERSON,
8m 38, Nouvelle Levée.

JAMBONS—150 barils jambons fumés de Cincinnati, à vendre par
8m MAHARD & SIGERSON, 38, Nlle-Levée.

JAMBONS—50 barriques jambons pour familles, à vendre par MAHARD & SIGERSON,
8m 38, Nouvelle Levée.

CAFE de la Havane—100 sacs café de la Havane, en débarquement et à vendre par
8 m R. GRONING & Co.

SUCRE blanc de la Havane—50 caisses sucre blanc de la Havane, en débarquement et à vendre par
8 m R. GRONING & Co.

BŒUF mess et prime, en barils et demi do, à vendre par MAHARD & SIGERSON,
9 mars 38, Nlle. Levée.

BEURRE—40 barillets beurre du Western Reserve, récemment reçus et à vendre par
8m G. DORSEY, 44, Nouvelle Levée.

CIDRE DE CHAMPAGNE—50 caisses, à vendre par ADAMS & HARTWELL,
8m 36, rue Poydras.

INSTRUMENTS DE MATHEMATIQUE—Récemment reçus, un assortiment d'instruments de mathématiques, en caisses, au New-Orleans Stationers Warehouse et à vendre par
8m NORMAN STEEL & Co, 14, Camp.

FARINE—500 barils farine, à vendre par ADAMS & HARTWELL,
8m 36, rue Poydras.

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié, à vendre par ADAMS & HARTWELL,
8m 36, rue Poydras.

PORC ET BŒUF à l'inspection, à vendre par ADAMS & HARTWELL,
8m 36, rue Poydras.

BALAIS—150 douzaines balais de blé, à vendre par ADAMS & HARTWELL,
8m 36, rue Poydras.

SUCRE—81 boucauts sucre prime, en débarquement du steamer Colorado, à vendre par P. H. GALLWEY,
8 mars No. 6, rue Conti.

CHARBON de Pittsburgh—Transporté dans la 1re municipalité, à $1 le baril. Les ordres laissés chez Dr G. Wire, encoignure des rues Tivoli, Cirque et Triton, ou à M. F. Joslin, chez Sorbe & Co., rue Royale, seront immédiatement remplis. 9 m

POIVRE—400 sacs poivre de Sumatra, en débarquement du brick Mississippi, à vendre par
9m WOOD & SIMMONS, 80, Magasins.

SAVON—300 boîtes savon No. 1, imitation No. 1 et No. 1 extra, à vendre par
9m ISAAC BRIDGE & Co, 134, Magasins.

HUILE—39 barriques huile pressée en hiver et 30 barils huile de baleine pressée [illegible], à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
9 mars 134, rue des Magasins.

ALLUMETTES—100 grosses allumettes à friction, en boîtes contenant 10 grosses chaque, à vendre à bas prix, par ASHBRIDGE & JENKINS,
9 mars 65, rue de la Commune.

HUILE DE BALEINE—15 barriques en magasin et à vendre à bas prix, pour clore une consignation, par ASHBRIDGE & JENKINS,
9 mars 65, rue de la Commune.

PEIGNES DE CORNE—25 douzaines peignes de corne unis, et 25 douzaines tordus, à vendre à bas prix, par ASHBRIDGE & JENKINS,
9 mars 65, rue de la Commune.

CAFE—300 sacs café vert supérieur de la Havane, en débarquement de la barque Roger Williams, à vendre par F. DE LIZARDI & Co,
9 mars rue Royale.

THEREBENTHINE ET HUILE—20 barils esprit de thérébenthine, reçus par le navire Vicksburg, et 40 barils huile pressée, par la barque Galilea, à vendre par J. B. PREVOST,
9 mars 39, rue du Camp.

BOUTEILLES A VIN—30 paniers bouteilles anglaises, en magasin et à vendre par
9 mars J. B. PREVOST, 39, Camp.

TABAC—100 balles tabac espagnol, en magasin et à vendre par KOHN DARAN & Co.
9 mars 28, rue Bienville.

CAFE—859 sacs café prime de la Havane, en débarquement du brick Douglas, de la Havane, à vendre par KOHN DARAN & Co.
9 mars 28, rue Bienville.

JACONAS—Un assortiment superbe de jaconas et de mousselines, en débarquement du navire Zotoff, du Havre, à vendre par
9 mars KOHN DARAN & Co. 28 Bienville.

GINGHAMS—1 balle gingham de nouveau goût en débarquement du navire Zotoff, du Havre, à vendre par KOHN DARAN & Co.
9 mars 28, rue Bienville.

COTONNADES—Quelques balles grosses cotonnades, couleurs assorties, en débarquement du Sidney de Liverpool, à vendre par
9 mars KOHN DARAN & Co. 28, Bienville.

TRAITES sur New-York, à courte vue, à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
9 mars 50, rue du Camp.

SEL—[illegible] sacs de sel fin de Liverpool en débarquement et à vendre en lots convenables aux acheteurs.
9 m ALEX. PARKS, 85, Commune.

CAFE DE RIO—[illegible] en débarquement du navire Tradeott, qualité choisie, à vendre par
9 m M. WILLIAMS, 5, Royale.

VOITURES—H. Beach & Co, offrent en vente en magasin et en débarquement, un grand assortiment de carosses, barouches, gigs, tilburies, phaetons, stanhopes, sulkies, &c. &c.
9 m 46 et 48, rue Royale.

PENSION ET EXTERNAT DE DEMOISELLES.
Directrice Madame GRANET.
Rue Toulouse entre Bourbon et Dauphine.

PAPIER—3500 rames papier à enveloppe de différentes grandeurs, en magasin, à vendre par
9m LAUVE FRERES,
Négociants Commissionnaires.
5m—8 Nouvelle Levée No. 15.

AVIS—Mr. Candide Averrine et Charles Lenble, consignataires de la barque Shannon, du Havre, sont requis de venir recevoir leurs marchandises au bureau du consignataire.
4 mars LEVI H. GALE, 93, Com.

ON désire acheter du [illegible] 1000 à 1500 gallons chaque, (qui auraient déjà servies). S'adresser à l'entrepôt de sangsues, rue du Quartier, No. 25, entre Condé et la Levée. 4m

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.
Mardi 12.
L'ECLAIR,
Opéra comique en 3 actes, de F. Halevy.
LE MARIAGE ENFANTIN.
Vaudeville en 1 acte de Scribe.
Le spectacle commencera à 6 heures.

THEATRE ST.-CHARLES.
Bénéfice de Mlle. CELESTE.
Le livre des loges est maintenant ouvert.
MLLE. CELESTE informe respectueusement ses amis et le public, que son bénéfice aura lieu
LUNDI, 11 Mars 1839.
Première représentation, depuis très long temps, du célèbre drame populaire, du
WEPT OF WISH TON WISH.
La Wept, par ....MLLE. CELESTE.
Rôle rempli par elle, 500 soirées en Europe et en Amérique.
Pendant la soirée MLLE. CELESTE dansera
CINQ DANSES D'OPERA.
Le tout sera terminé, à la demande d'un grand nombre de personnes, par l'opéra-ballet d'Auber, du
MAID OF CASHMERE.
La Bayadère, par ....MLLE. CELESTE.
9 mars—2

TROISIEME SOIREE MUSICALE.
LES amateurs de musique sont respectueusement informés que madame CARADORI ALLAN donnera une troisième soirée musicale mercredi, 13 mars, et qu'elle chantera dans cette occasion, les morceaux suivants:
Cavatine "Di piacer", Rossini.
Air sacrée "Angels ever bright and fair" Handel.
Ballade Ecossaise "Jock o hazledean" Sir W Scott.
Air Suisse et variations "Steh nur auf" Pixis.
Mélodie Irlandaise "the last rose of summer"
Aria "Il braccio mio" Nicolini.
Le concert commencera à 8 heures. 9 m

BOISSY D'ANGLAS
A la Convention nationale par VINCHON.
Scène de la Révolution Française.
Journée du 1er. Prairial, an III, (20 Mai 1795.)
CETTE belle et vaste composition retrace une des scènes les plus dramatiques de la révolution française, le moment où le président *Boissy d'Anglas* salue la tête du député *Féraud* qui lui est présentée au bout d'une pique, au milieu d'une émeute populaire.
Ce chef d'œuvre qui a obtenu en France un succès d'enthousiasme est exhibé dans une construction élevée à cet effet, sur les terrains de l'ancienne prison, derrière l'hôtel de ville, l'entrée par la rue St. Pierre entre Chartres et Royale, où il se voit depuis 9 heures du matin jusqu'à 5.
Prix d'entrée—50 cents, enfans moitié; abonnement pour la saison $3. 2 fev—3m

L'ACADEMIE DE DANSE De Mr. J. DEVOTI, est transportée dans la Salle de Bal d'Orléans.
Les leçons particulières auront lieu dans le cours de la journée.
Les leçons de classe le soir, le Lundi, mercredi et vendredi.
Les personnes qui trouveront Mr. Dévoti absent de chez lui, sont priées d'écrire leurs noms sur l'ardoise qui sera placée à la porte de la salle. 7m

PORC—250 barils porc prime, à vendre par CARMAN & McMAHON,
9m 41 et 43, rue Poydras.

WHISKEY 120 barils vieux whiskey de riz et Monongahela, à vendre par
9m CARMAN & McMAHON, 41 et 43 Poydras.

CHANDELLES DE SUIF—300 boîtes chandelles grandeurs assorties, récemment reçues et à vendre par EDW. SPRAGUE,
9m 23, rue de la Douane.

ENCRE—5 caisses en bouteilles de 6, 8 et 10 onces, en magasin et à vendre par SHALL & BROWN,
9 m 96, rue des Magasins.

SAVON—500 caisses savon, marque de Meachums & Robbins, en magasin et à vendre par SHALL & BROWN,
9 m 96, rue des Magasins.

HUILE—500 gallons huile de baleine, pressée en hiver, à vendre par SHALL & BROWN,
9 mars 96, rue des Magasins.

CHAPEAUX—10 caisses chapeaux de soie de Rush, à vendre par SHALL & BROWN,
9 m 96, rue des Magasins.

HABILLEMENS—5 caisses flannelle rouge et chemises à raies, à vendre par SHALL & BROWN,
9 m 96, rue des Magasins.

GRAVURES sur différents sujets pour cafés, hôtels et maisons publiques, &c., à vendre au New Orleans Stationer's Warehouse par NORMAN, STEEL & Co.,
9 mars 15, rue du Camp.

GINGEMBRE—100 barillets gingembre moulu, récemment reçus et à vendre par DAVIS & HOBART,
9 mars 19, rue de la Douane.

SAVON—1000 boîtes savon de [illegible] à vendre par DAVIS & HOBART,
9m 18, Douane.

POMMES DE TERRE—600 paniers par le North Britain de Liverpool, à vendre à bas prix sur la Levée par S. HEATH & Co.,
9 m 93 Camp.

BALANCES patentées pouvant peser de 1000 à 3000 livres, en magasin et à vendre par J. B. FIELD, 43 Bienville.

BLANC DE BALEINE—50 boîtes en débarquement du navire Vicksburg, à vendre par
9 mars WOOD & SIMMONS, 80, Magasins.

TRAITES sur New York et Paris, à vendre par CHATELANAT,
9 mars rue Gravier, Hotel St-Charles.

LIN DU KENTUCKY—40 balles lin du Kentucky, en bon état, en magasin et à vendre par
8 mars SAML. BELL, 89, Magasins.

BŒUF MESS—30 demi-barils bœuf mess inspecté, à vendre par SAML. BELL,
9 mars 89, rue des Magasins.

TOILE DE RUSSIE—20 balles toile de qualité supérieure, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co
9 mars 134, rue des Magasins.

DRILS ET TOILE A DRAPS—100 balles toile à draps, crue, 10 caisses toile blanchie à chemises et à draps, 15 balles drils de coton, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
9 mars 134, rue des Magasins.

FARINE—200 barils farine superfine à vendre par
9 mars VAN WYCK & Co. 35, Camp.

HUILE de Spermaceti, &c.—3000 gallons huile de Spermaceti, pressée en hiver, 2500 gallons huile de lin, en magasin et à vendre par J. B. FIELD,
9 mars 43, Bienville.

BLANC de Ceruse—3000 barils nos. 1 et 2, et barillets de 25 liv. do en deux barils, en débarquement du navire Duc d'Orléans, à vendre par J. B. FIELD,
9 mars 43, Bienville.

MASTIC—20 barils Mastic en débarquement du navire St. Mary, à vendre par
9 mars J. B. FIELD, 43, Bienville.

MOUTARDE de Londres—20 boîtes en débarquement et à vendre par
9 mars J. B. FIELD, 43, Bienville.

MARINADES—25 caisses marinades assorties en débarquement, en magasin, à vendre par
9 mars J. B. FIELD, 43, Bienville.

FLEURS de Camomille—Quelques barils récemment reçus, à vendre par
9 mars J. B. PREVOST, 9, Camp.

GRAISSE en feuille—667 barillets et 23 barils graisse en feuille en débarquement du steamer Selma, à vendre par LAYET & AMELUNG,
9 m 17, rue Commerce.

BAJOUES—18 boucauts bajoues, en débarquement du steamer Selma, à vendre par LAYET & AMELUNG,
9 m 17, rue Commerce.

PORC—300 barils porc mess et prime, en débarquement de chalands, 500 barils mess et prime, Mess mou et prime mou, morceaux de croupe, à vendre par LAYET & AMELUNG,
9 m 17, rue Commerce.

CAFE DE RIO—Le brick Holland, de Rio Janeiro, est maintenant en déchargement de 3[illegible] sacs de café, qualité supérieure. S'adresser à
8m WILLIAM H. HEWES & Co, rue Natchez.

CAFE—67 sacs café en débarquement du brick Ocaaba de la Havane, à vendre par
8 mars J. B. BAILEY, 14, Bienville.

MASTIC—10 barillets en débarquement du navire St. Mary, de New-York, à vendre par
8 mars J. B. BALEY, 14, Bienville.

CIGARES—300,000 cigares espagnols, moitié du principe, en magasin et à vendre par
8 mars J. B. BAILEY, 14, Bienville.

HARDES—Gilets et pantalons de Satinet, chemises à raies, pantalons de toile, chemises blanches, &c., à vendre par FROST & Co.
8 mars 8, rue de la Douane.

CHAPEAUX—150 caisses chapeaux de soie de poil, à bords larges et étroits, de toutes qualités, à vendre par FROST & Co.
8 mars 8, rue de la Douane.

HUILE—2000 gallons huile pressée en hiver, en magasin et à vendre par J. B. BAILEY,
8 mars 14, rue Bienville.

LIQUEURS, &c.—Menthe, cerise, parfait amour en barrillets et barils, en magasin et à vendre par
8 mars J. B. BAILEY, 14, Bienville.

POTERIE en débarquement, du brick Will of Hartford, et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co.
8 mars 91, rue de la Commune.

CIGARES AMERICAINS—100,000 cigares américains, en magasin et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co.
8 mars 91, rue de la Commune.

THE impérial et Hyson Skin, en magasin et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co.
8 mars 91, rue de la Commune.

CATSUPS—30 caisses catsups de tomates, en débarquement du navire St. Mary, et à vendre par
8 mars SHALL & BROWN, 96, Magasins.

ALE PALE—20 barriques ale pâle, contenant chaque 7 douzaines, en débarquement du Washington, de Londres, à vendre par WILLIAM PREHN,
8 mars 56, Douane, en face du passage de la Bourse.

BIERE—20 barriques contenant 7 douzaines chaque, de la brasserie de Barkley Perkins & Co., à vendre par WILLIAM PREHN,
8 mars 56, Douane, en face du passage de la Bourse.

CIDRE—100 barils cidre en débarquement du brick Will de Harfford, à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co.
8 mars 91, rue de la Commune.

CAFE et cigares—86 sacs café prime de la Havane et 71 boîtes cigares supérieurs en débarquement de la barque Roger Williams à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
8m 23, Vieille Levée.

L'ON DEMANDE—Un magasin ou un office, dans la Seconde Municipalité, pour une maison de commission. S'adresser à la [illegible] boite No. 342. 1er mars

LES personnes qui ont des esclaves à bord de la goëlette Jno. Stafford, de Charleston, sont priés de venir les chercher à bord de la dite goëlette, [illegible]. 2 mars

E. BREWSTER et Co., Courtiers d'échanges, 32 rue du Canal, achètent et vendent toutes espèces de billets de banque qui n'ont pas cours ainsi que l'or et les Bullions. 1er m

BLANC DE BALEINE—180 boîtes grandeurs assorties, à vendre par EDW. SPRAGUE,
9 mars 23, rue de la Douane.

A LOUER—Deux maisons à trois étages Nos. 169 et 172, Vieille Levée, près l'Hôtel de la Monnaie, très commodes pour demeures de familles, magasins d'épiceries ou maison de pension. S'adresser à S. LATAPIE,
8m 78, Vieille Levée.

MAGASIN A LOUER—Ce grand magasin à trois étages, très commode, ayant les devantures en granite, situé sur la Vieille Levée, no. 7, en face de la Douane, et allant jusqu'à la rue Dorsière. On peut en donner possession immédiatement en s'adressant sur les lieux à
27f FERNANDEZ & WHITING.

TRAITES sur Londres, à vendre par
7m William H. HEWES & Co. rue Natchez.

POUR GALVESTON ET VALASCO
Le navire à vapeur neuf, NEW YORK, à basse pression, capitaine J. T. WRIGHT, partira pour Galveston et Valasco mercredi 13 mars, à 10 heures précises. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements qui ne le cèdent en rien à aucuns de ceux des autres packets des Etats-Unis, s'adresser à bord au bout de la rue de la Douane ou à Messieurs BOGERT & HAWTHORN,
11 mars—3 63, rue Gravier.

POUR LOUISVILLE.
Le beau bateau à vapeur DIANA, capitaine Frank Carter, partira positivement pour le port ci-dessus et les ports intermédiaires, mercredi 13 courant à 10 heures A. M. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au bout de la rue Poydras ou à LAURENCE & LEGENDRE,
11m 18 et 19, Nlle. Levée.

POUR LAFOURCHE—Le bateau-à-vapeur AJAX, partira aujourd'hui, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
11m DURRIVE & DEBLANG.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI—Le beau bateau à vapeur MOGUL, capitaine Joseph Comts, partira pour les ports ci-dessus et tous ceux intermédiaires, Jeudi, 14 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Poydras, ou à PIERCE, SHANNON & BROTHER,
9 mars 57, rue des Magasins.

POUR ST. LOUIS et les ports intermédiaires.—Le beau bateau à vapeur fin marcheur BURLINGTON, capitaine Mitchell, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord partira positivement pour les ports ci-dessus Dimanche, 10 du courant, à dix heures du matin. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face de la rue Gravier, ou à BOGERT & HAWTHORN,
9 mars 63, rue Gravier.

POUR ALEXANDRIE ET NATCHITOCHES et les ports intermédiaires.—Le bateau à vapeur bien connu JOHN LINTON, capt. P. F. Kimball, partira pour les ports ci-dessus mardi prochain 12 courant, à 4 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Conti, ou à BLAIR & SATTERFIELD,
9m 91 rue des Magasins.

POUR ST. LOUIS, Alton et Peardstown.—Le bateau à vapeur MAJESTIC, capitaine Morehouse, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira pour les ports ci-dessus. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord au bout de la rue Gravier ou à GODFREY, LAWRIE & SMALL,
8 m 23, Vieille Levée.

POUR S. LOUIS.—Le beau bateau à vapeur BELLE DE MISSOURI, capt. D. Flinch, partira Dimanche, 12 courant, à 10 heures a. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face la rue Poydras, ou à EDWARD A. BRIDGE,
8 m 60, rue Gravier.

POUR LA MOBILE—Le bateau à vapeur à basse pression GIRAFFE, capitaine Swiller, partira du lac au bout du rail road Samedi, 9 mars, immédiatement après l'arrivée des chars de midi. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, ou à REYNOLDS, BYRNE & Co.
7 m 89, rue du Canal.
Les passagers arriveront à la Mobile pour les courses.
Les connaissements seront signés par les agents.

POUR LA MOBILE—Le paquebot à vapeur régulier ISABELLA, capt. Chas. Walker, partira du lac, au bout du railroad, pour le port ci-dessus dimanche, le 10 courant, à l'arrivée des chars de midi. Pour fret ou passage, s'adresser à WALKER, KNIGHT & co.
7m 96, Nlle. Levée.

POUR ST. LOUIS.—Le beau bateau à vapeur MADISON, fin marcheur, capitaine A. Scott, partira Samedi 20 du courant, à 10 heures du matin. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord au bout de la rue Poydras, ou à GODFREY, LAWRIE & SMALL,
1er mars 23, Vieille Levée.

PAQUEBOT ENTRE LA NELLE-ORLEANS ET LE BAYOU LAFOURCHE.
Le bateau à vapeur fin marcheur, PAUL JONES, capt. Scott, fera pendant toute la saison ses voyages entre la Nouvelle-Orléans et le Bayou Lafourche, partant d'ici tous les mardis à 9 heures A. M. et de Donaldsonville tous les vendredis à 9 heures A. M. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à HENRY TETE, 13, rue Conti. F. JOURDAN, 1, Front Levee.
Le bateau ne sera pas responsable des dettes contractées par les officiers, sans un ordre spécial du capitaine. 25 fev—3m

LE navire NORMA, capt Barton de la Havane est maintenant en déchargement en face du marché aux légumes. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises sur la levée.—11 mars.

POUR BALTIMORE—La goëlette fine voilière KOSCIUSKO, capitaine Nye ayant les deux tiers de sa charge engagée et allant à bord, sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à ASHBRIDGE & JENKINS,
9 m 65, Commune.

POUR BOSTON—La goëlette fine voilière SPARTEL, capitaine Freeman, ayant une partie de sa cargaison engagée, sera expédiée sous peu. Pour la balance du fret ou passage s'adresser à bord, ou à ASHBRIDGE & JENKINS,
9m 65, rue de la Commune.

POUR MATAMORAS—La goëlette bien connue CUMANCHE, capt. Mandeller, ayant repris ses voyages réguliers, commence à prendre son chargement et sera expédiée pour le Rio Grande. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements s'adresser à bord, en face de la rue Jefferson ou à JOHN T. LAGUERENNE & Co.
9 m 9, Toulouse.

POUR VELASCO, Brazoria et Columbia—La goëlette fine voilière SULTAN capitaine ——, ayant une partie de sa cargaison engagée sera expédiée sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, ou à ASHBRIDGE & JENKINS,
9 m 65, Commune.

POUR BORDEAUX—(15 avril.) Le beau navire neuf CARDINAL CHEVERUS, capitaine Clement, destiné comme paquebot entre Bordeaux et ce port et ayant une très belle dunette pour les passagers, partira à l'époque ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à V. ROUMAGE & E. HERBAULT.
27 m—6p2w

POUR CHARLESTON—Premier navire—La goëlette fine voilière SUN, capitaine Barnes, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, sera expédiée sous peu. Pour la balance du fret de 200 barils ou passage, s'adresser à ASHBRIDGE & JENKINS,
9 mars 65, rue de la Commune.

POUR CHARLESTON—La belle goëlette ELLEN, capitaine Taylor, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord, vis-à-vis les magasins du triangle, ou à WOOD & SIMMONS,
9 mars 80, rue des Magasins.

POUR PORT-AU-PRINCE—Le brig fin voilier JAMES DRUMMOND, capitaine Blunt, pourra porter 1000 barils. Ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la presse à coton de [illegible] ou à J. W. ZACHARIE & Co.
10 mars 88, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE—La barque ALROMAN, capt. Davis, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord, sera expédiée immédiatement. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à ASHBRIDGE & JENKINS,
7m 65 rue Commune.

POUR PHILADELPHIE—La goëlette de première classe RICHARD TAYLOE, capitaine Crocket, partira demain. Pour fret de 50 barils ou la valeur, ou passage, s'adresser à ASHBRIDGE & JENKINS,
7 m 65, rue de la Commune.

POUR NEW YORK—La goëlette de première classe CARVO capitaine Crocker a besoin de 30 barils pour compléter son chargement. S'adresser à ASHBRIDGE & JENKINS,
7 m 65, rue de la Commune.

POUR LA HAVANE—La barque fine voilière HEBRON, capt. Barber, partira lundi, 11 du courant. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord ou à R. GRONING & Co.
7m

POUR LA HAVANE—Le beau brick AMBROSINA, capt. Font, ayant la plus grande partie de sa cargaison allant à bord sera expédié sous peu. Pour fret d'environ 35 barils ou la valeur, s'adresser à F. DE LIZARDI & Co.,
7 mars rue Royale.

EN DEMANDE—On a besoin d'un bâtiment pour aller aux Attakapas prendre un chargement de chêne pour Portsmouth, N. H. S'adresser à WHITRIDGE & CO,
6 mars 76, rue des Magasins.

A FRETER—La goëlette A. J. GENT COBB, capt. Geo. W. Cobb, du port de 122 tonneaux ou 800 barils. Pour les conditions du fret, s'adresser à bord en face du poteau No. 59, 1re municipalité, ou à WHITRIDGE & Co, 76, Magasins.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hands—Le navire paquebot ARCHER, capt. Marston, sera expédié pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord en face du marché aux légumes, ou à JAS. D. DENEGRE, 16 Douane.
N. B. On fait les avances des frais de marchandises embarquées à bord de ce bâtiment, lorsqu'on le désire. 6 mars

FARINE—300 barils farine superfine, en débarquement et à vendre par Wm. C. TOMPKINS & Co,
8m 91, rue de la Commune.

WHISKEY RECTIFIE—40 barils, récemment reçus et à vendre par Wm. C. TOMPKINS & Co.
8m 91, rue de la Commune.

CARTES A JOUER, Aigles, Higlander et Mutty Andrew, en magasin et à vendre par
8m DAVIS & HOBART, 18, Douane.

HUILE D'HIVER—2000 gallons huile pressée en hiver, blanc, en magasin et en débarquement du navire Sleighe, à vendre par
8m DAVIS & HOBART, 18, Douane.

20000 SANGSUES 1er choix, arrivant de Malaga, à vendre à un prix très modéré. S'adresser à Mr. ANTONIO MUSCARO
6 m—3 Maison de L. Borel, 10, rue St. Louis.

PEINTURE—2000 barillets de 25 liv. chaque peintures couleurs assorties, à vendre par
7 mars COIT & CO, 20, Douane.

MAQUEREAUX en fréquins et demi barils, en débarquement et à vendre par
7 mars COIT & CO, 20, Douane.

TOILE—2560 boîtes toile No. 19 à 27 anglaise marque R.G.; 150 do. do. de Russie à vendre par COIT & CO,
20, Douane.

MEULES Allemandes de différentes grandeurs.
Vin de Sherry.—Quelques barriques vin de Sherry des docks de Londres, récemment reçus.
Heck pétillant—50 caisses qualité supérieure, en débarquement de la barque Marine.
Velours de soie—2 caisses velours de soie noir et couleurs assorties, en magasin.
Montres.—Un lot de montres Suisses de Crisot.
Eau de Cologne pure—3 caisses contenant 50 douzaines chaque, récemment reçues et à vendre par
7 m F. C. GOERGEN & Co.

FERBLANTERIE—9500 boîtes ferblanteries assorties, à vendre par COIT & CO,
7 mars 20, Douane.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & SEWELL.
MERCREDI, 13 courant, à 4 heures et demie de l'après-midi, sur la Levée, vis-à-vis la rue Lafayette, il sera vendu par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra, 32 rouleaux Cordes endommagés à bord du bateau à vapeur John Mills. 11 m

CARGAISON DE SICILE A VENDRE A L'ENCAN.
LA cargaison suivante du brick Willingby arrivée de Palerme et de Messine, sera vendue sur la levée, les avis de ventes seront publiés; elle consiste savoir:
36 pipes, 120 boucauts, 40 tierçons, 400 ¼ barriq. — vin de Madère et de Sicile marque Ingham et Co.
30 barriques huile d'olive,
10 do do de lin,
30 sacs,
100 caisses prunes,
50 paniers figues
60 paniers prunes,
50 sacs noix,
51 barillets olives,
500 caisses oranges,
732 do citrons,
11m J. B. BLACHE, encanteur.

PAR HEWLETT & CENAS.
IL sera vendu mercredi, 13 courant, à 10 heures du matin, au No. 14, rue Poydras, par ordre et sous l'inspection des directeurs des gardiens du port,
21 boucauts épaules de jambons,
9 do jambons;
partie endommagés par l'eau à bord du bateau à vapeur John Mills, et vendu pour le compte de qui il appartiendra.
Conditions, comptant. 11 m

PAR M. BARNETT.
IL sera vendu jeudi, 14 courant, à la Bourse Saint-Louis, à midi, pour clôre une consignation,
Deux lots de terre de valeur, dans la rue Clio, près du Cercle Tivoli, et entre les rues du Chemin-à-Coulisses et Apollo; terre hautement close. Les dits lots mesurent chacun 25 pieds, sur la rue Clio, sur 125 pieds de profondeur. Aussi un lot sur la rue Gravier, de 21 pieds de face sur 100 pieds de profondeur, entre les rues St. Paul et Girod.
Conditions—6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés, à satisfaction et portant hypothèque. 11 m.

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, mardi 19 du courant, à midi, à la Bourse, St. Louis, entre les rues Royale et Chartres, un lot de terre situé au faubourg Marigny, encoignure des rues Champs Elysées et Amour, ayant soixante pieds de face sur chaque rue, ensemble une maison en briques couverte en ardoise, composée de deux pièces, deux cabinets et une galerie. Dans la cour, une cuisine basse, en briques, composée de deux pièces, plus une batisse en bois.
Conditions:—Un sixième comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs, et divisés par coupons, à leur convenance, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente sera passé pardevant L. T. Caire not. pub. 9 m—3

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu Lundi, 11 du courant, à quatre heures et demie P. M. sur la Levée, vis-à-vis la rue Conti, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra.
Une voile de grand perroquet et une grande voile, appartenant à la goëlette Hébé, capt. Griffin de Portland. 9 m

PAR FERNANDEZ & WHITING.
LUNDI, 11 du courant, il sera vendu au No. 189, rue Royale, entre les rues Ste. Anne et Dumaine, à 4 heures P. M.
Un assortiment de meubles de ménage neufs, consistant en: bois de lits, sophas, tables, armoires, et divers autres articles, récemment importés de France.
Conditions à la vente. 9m

A VENDRE une jolie propriété située à environ trois milles au-dessous du terry, rive droite du fleuve; ayant deux arpents de face au fleuve, sur 40 de profondeur; ensemble une jolie maison de maître cuisine, écurie, cases à nègres &c. cette terre est entourée en partie et cultivée en jardin.
Une autre propriété au dessous de la ville, même rive du fleuve à environ 4 milles avec toutes les améliorations qui sont dessus.
Une lieu de terrain Texas près de la rivière Trinité parfaitement bien situés, arrosée par une crue dont l'eau est très bonne, traversée par la route de Liberty à Nacogdoches; il y a sur cette terre plusieurs sources abondantes et bonnes, les trois quarts de cette lieu de terre sont encore cultivable et fertile et le reste couvert d'une jolie forêt.
Les titres sont pleinement garantis étant d'ancienne concession mexicaine, toutes les formalités ont été remplies près du gouvernement texien.
Plusieurs propriétés de valeur dans la ville et les faubourgs.
Une négresse cuisinière une autre excellente gardienne d'enfant et d'autres esclaves recommandées.
On achèterait pour une petite somme de post note de la Banque des Citoyens.
Des billets de premier ordre seront escomptés à un taux très modéré.
11 m DIDION, Courtier.

WHISKEY—30 barils whiskey rectifié, en débarquement et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co.,
8 m 91, rue de la Commune.

FARINE—200 barils farine superfine, en débarquement et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co.
91, rue de la Commune.

VIN sucrée de Malaga—50 caisses vin sucré de Malaga récemment reçus et à vendre par WM. C. TOMPKINS,
8 m 91, rue de la Commune.

EAU DE VIE de J. J. Dupuy, Guard Duppy & Coq, A Dumont, de premier[illegible]
Eau de vie fine Champagne, diverses marques, très vieilles,
Vinees, barriques et en caisses des meilleurs crus de Bordeaux, à vendre par BARTHET & Co,
30, Toulouse.

EAU DE VIE & GENIEVRE—10 pipes genièvre de Hollande; 20 demi do eau de vie de Bordeaux, en magasin et à vendre par J. B. FIELD,
8 mars No. 43, rue Bienville.

EAU DE VIE DU PAYS—150 barils genièvre de Donah, marque de l'ancre; 100 barils eau de vie, 10 demi pipes do do, 10 barils alcohol, en débarquement du navire St. Mary, en magasin et à vendre par J. B. FIELD,
8m 43, rue Bienville.

RUM—50 barils rum de la Nlle. Angleterre, en magasin et à vendre par LAMBERT, BERCIER & Co,
9, Nlle. Levée.

CAFE DE LA HAVANE—100 sacs café vert de la Havane, en débarquement du navire Norma, 100 sacs café vert en débarquement de la barque Roger Williams, à vendre par JOSEPH COCKAYNE,
8 m 45, rue Gravier.

SAVON—85 caisses savon no. 1, en magasin et à vendre par HANNAY & ROBERTSON,
43, rue Gravier.

BŒUF en barils et demi barils, porc do. à vendre par HANNAY & ROBERTSON,
43, rue Gravier.

CITRONS—200 caisses, en magasin, et à vendre par HANNAY & ROBERTSON,
43, rue Gravier.

WHISKEY—40 barils vieux whiskey rectifié, qualité supérieure, en magasin et à vendre par HANNAY & ROBERTSON,
8 m 43, rue Gravier.

DEMANDE—On demande un relieur, s'adresser à WM. McKEAN,
[illegible] Camp et Commune.

BLANC DE BALEINE—50 boîtes de la marque de [illegible] Humphrey, 100 do de Samuel Judd, de New-York, 50 do de Samuel Pudd, de New-York, 50 de seconde qualité, en débarquement des navires Vicksburg et St-Mary, à vendre par
SHALL & BROWN, 96, Magasins.

BARDEAUX—8400 en débarquement du bateau à vapeur Leiss, à vendre par
ABRAHAM TRIER, 54, Gravier.

VIN de Phoenix—300 caisses, à vendre par
ABRAHAM TRIER, 54, Gravier. 8 m

EN débarquement de Barque Eleonor, venant de Marseille, et à vendre par les soussignés
250 barriques vin marque Bergasse
100 id id Bethom
100 id id [illegible]
100 demi id id Leger,
500 paniers bouteilles vides.
5 balles bouchons fin, 30 m chaque.
200 id id 1m [illegible]
CARRERE DARAN [illegible]
7 m 11 et 13, rue [illegible]

CUCULLU, LAPEYRE & Co, [illegible]
Toulouse, offrent en vente:
200 boîtes Sucre blanc de la Havane.
40 do do brut do
60 sacs Café vert, do
8,000 Cigares de la Havane, supérieurs.
35 boîtes Duck X. U.
21 do ravens impériale.
25 do toile d'emballage. 7 m

CARTES A JOUER—Un grand assortiment de Cartes de tous genres, récemment reçu, et à vendre aux prix de fabrique, par grosse ou par douzaine, par DAVIS PELT & Co.
Au magasin d'entrepot de New-York, rue de Chartres, no. 24. 1erm

ETOFFES, TOILE D'IRLANDE—Andrew Gray, rue de Chartres No. 112, au 1er étage, offre à vendre les marchandises en débarquement des navires Leonard Dobbin, Oceanico, Globe de Liverpool, Louisa et Queen de New-York, savoir:
9/8 mousselines supérieures imprimées, d'un genre nouveau, avec dessins de Manchester.
3/4 7/8 et 9/8 mousselines d'Amérique.
4/4 Toiles d'Irlande, en pièces de demi-pièces,
100 douzaines chemises de toile. 1er m

ESPRIT DE THEREBENTINE—30 barils thérébentine, en débarquement de la barque Reaper, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
1er mars Enc. Commune et Tchoupitoulas.

GENIEVRE—Le soussigné reçoit maintenant du brick Pandora, d'Amsterdam, 200 pipes genièvre, de la marque bien connue, de S. Ryneboeds Son, "9 Steamboat," qu'il garantit qualité supérieure, et importation directe des distilleries de Messrs. Rynebende & Sons, Schiedam, à vendre sur la Levée vis-à-vis le Marché aux Légumes, et en lots convenables aux acheteurs.
HUGO C. GILDEMEESTER,
fev—1m No. 45, rue Bienville.

LES soussignés ont en magasin les articles suivants qu'ils reçoivent par les derniers arrivages.
Truffes [illegible]
Pâtés truffés de Coln, Bertrand, et Rodel.
Sardines en larges boîtes [illegible]
Confitures fines de la Havane,
do Françaises,
Fruits dans leur jus naturel,
Cerises au Brandy,
Préserve de gingembre,
Fromages tête de maures,
id d'Ananas.
Pruneaux, figues sèches et raisins verts et secs,
Asperges en jarres,
Liqueurs, diverses, assorties en flacons,
Figures, [illegible] de diverses éditions.
LORRILHE & VALETON,
16 Fev. 23, rue Royale.

PLOMB pour la chasse [illegible] à vendre par
1er mars J. B. FIELD, 43, Bienville.

HUILE DE VITRIOL pour les fabricants de Soude—50 barillets huile de vitriol de la compagnie de chimie de Boston, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
1er mars Enc. Commune et Tchoupitoulas.

TRAITES sur France, à vendre par
7m R. GRONING & Co.

CHANDELLES—300 caisses chandelles de New-bedford, en magasin et à vendre par
7 m ROBT. H. WHITE, 40, rue Poydras.

HUILE—10 barriques huile pure, à vendre par
7 m ROBERT H. WHITE, 40, rue Poydras.

CLOUX—1000 barillets cloux assortis, à vendre par
7 m ROBERT H. WHITE, 40, rue Poydras.

THE—100 boîtes et demi do à vendre par
7 m ROBERT H. WHITE, 40, rue Poydras.

GOUDRON—1000 barils goudron, en magasin et à vendre par
7 m ROBT. H. WHITE, 40, rue Poydras.

RUM DE LA N. O.—Un approvisionnement constant en main et à vendre par
S B MULLEN, 17, Poydras.